



Assemblée générale

Soixante-sixième session

23^e séance plénière

Samedi 24 septembre 2011, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 15 h 25.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pereira Neves (Cap-Vert) (*parle en cap-verdien; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un très grand honneur de participer aux travaux de l'Assemblée générale et un immense privilège de saluer les États Membres au nom du peuple et du Gouvernement cap-verdiens.

Je m'adresse à l'Assemblée générale dans la langue cap-verdienne, le créole du Cap-Vert. Il me

semble que c'est la première fois que le créole cap-verdien est parlé à l'Assemblée générale de l'ONU. J'ai pris cette initiative car je voulais partager avec l'Assemblée cet élément authentique du patrimoine mondial, qui est né au début du XV^e siècle. Les experts linguistiques le considèrent comme le plus ancien créole d'origine euro-africaine et le plus ancien de la zone atlantique.

Je l'utilise également parce que le langage représente la culture, l'histoire et la mémoire. Toutes les langues permettent d'exprimer des pensées, des connaissances et des pratiques. Les langues sont sans aucun doute une expression de la civilisation. En conséquence, parler le créole cap-verdien dans cette illustre salle, à l'occasion d'une réunion de chefs d'État et de gouvernement, fait écho à notre conviction que l'identité créole a une valeur anthropologique pour toute l'humanité. C'est un moyen de mettre en valeur notre identité cap-verdienne – notre âme, la façon d'être, l'éthique et les passions du Cap-Vert – qui est née du mélange de nombreux peuples du monde. La langue est en elle-même une synthèse de la rencontre des civilisations. En l'utilisant, je rends également un vibrant hommage à Aristides Pereira, premier Président du Cap-Vert et grand défenseur africain de la liberté et de la dignité humaine, qui nous a récemment quittés.

Le thème central de cette session de l'Assemblée – le rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends – est un thème crucial et impératif pour

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-51373 (F)



Merci de recycler

le monde. Il reflète l'identité, la façon d'être et le style de vie des Cap-Verdiens. Étant profondément attachés aux buts et principes de l'ONU, nous estimons que la paix et les droits de l'homme sont les facteurs clés de la promotion de la souveraineté, de l'état de droit démocratique et du développement durable. Par conséquent, les médiateurs doivent se pencher sur les problèmes qui leur sont soumis en tenant compte du fait que les valeurs universelles de la paix et des droits de l'homme sont les plus hautes priorités de tous les États Membres de l'ONU.

En outre, nous estimons qu'il est essentiel d'adopter une approche axée sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles à l'échelle mondiale, en particulier compte tenu des problèmes que rencontrent les pays en développement.

Je voudrais dire quelques mots sur l'évolution des problèmes de la désertification, de la dégradation des terres et des sécheresses dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui doit avoir lieu en juin 2012 et que nous appuyons fermement et activement.

L'une des initiatives les plus décisives prises par le Cap-Vert indépendant, peu après 1975, a été de lancer la reforestation, parallèlement à la correction orographique et à la mobilisation des ressources en eau. En tant que petit État insulaire en développement qui se trouve à la croisée de deux vastes régions – le Sahel et la Macaronésie – et qui subit les effets des aléas climatiques les plus sévères d'une région et l'isolement océanique de l'autre, le Cap-Vert est conscient de l'importance que revêtent l'économie verte et l'économie bleue dans la perspective du développement durable.

Il importe que l'ONU définisse notre rôle dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et les pénuries de vivres et d'eau. Nous comptons sur l'ONU et tous les pays qui siègent à l'Assemblée générale pour prendre des mesures à la fois bilatérales et multilatérales et favoriser l'économie verte et le développement durable. En conséquence, le Cap-Vert a lancé un programme ambitieux visant à couvrir 50 % des besoins énergétiques nationaux grâce aux sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020.

Même si nous avons accompli des progrès remarquables – dont certains ont été reconnus par la communauté internationale, notamment notre passage

au statut de pays à revenu intermédiaire et le fait que nous sommes en voie d'atteindre pleinement les objectifs du Millénaire pour le développement – je tiens à saisir cette occasion pour permettre à l'Assemblée générale de faire mieux connaissance avec mon pays.

Le Cap-Vert, avec ses 10 îles, se trouve au milieu de l'Atlantique et occupe une position stratégique dans le couloir de navigation transatlantique, et il est non seulement un partenaire solide en vue de garantir la sécurité mondiale, de protéger les intérêts géostratégiques et de favoriser le commerce mondial, mais il est également un membre actif et utile de la communauté internationale dans la lutte contre les différents trafics et la criminalité qui y est associée. La vaste région océanique du Cap-Vert est un espace important en vue de garantir la sécurité et de promouvoir la paix et la prospérité régionales, mais aussi d'affirmer une coalition internationale chargée de lutter contre la criminalité transnationale.

D'aucuns peuvent se demander, « De quel pays s'agit-il ? » Certains le considèrent comme le pays d'Amilcar Cabral; d'autres voient en lui le pays de Cesaria Evora. Le Cap-Vert est une terre qui était autrefois un entrepôt et une base de transbordement importants pour la traite des esclaves africains, à la fois vers l'Europe et les Amériques. Sa ville la plus ancienne – Ribeira Grande, ou la Cidade Velha – a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009.

Le Cap-Vert est un État qui encourage les autres États à se souvenir, en s'appuyant sur la mémoire, l'histoire et les droits de l'homme, des voies empruntées pour la traite internationale des esclaves, tout comme nous nous souvenons de l'Holocauste, autre apogée de la barbarie humaine. Au Cap-Vert, nous pouvons mettre au défi nos partenaires lusophones de la Communauté des pays de langue portugaise, nos partenaires africains et le monde entier de réaffirmer notre engagement contre la barbarie, la dictature, le colonialisme et le mépris des droits de l'homme en proposant que le camp de concentration de Tarrafal, sur l'île de Santiago, soit classé en tant que site du patrimoine mondial.

Ceux qui nous connaissent savent que nous sommes un pays qui se préoccupe du développement. Nous ne nous contentons pas d'être un pays à revenu intermédiaire. Nous avons besoin de nos partenaires de

la communauté internationale pour accomplir notre destinée.

Dans son programme de transformation, le Cap-Vert a énoncé cinq piliers de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté : la promotion de la bonne gouvernance, le renforcement du développement humain, l'affrontement des problèmes structurels et sociaux liés à la concurrence, et l'investissement dans l'infrastructure en vue d'améliorer la cohésion sociale.

La politique étrangère du Cap-Vert favorise la démocratie, la justice, la paix, la coopération et le développement durable. Nous considérons la planète comme la demeure de tous, et nous respectons la souveraineté et la volonté des peuples tout en soulignant que la convergence mondiale doit être au cœur de l'humanité. Nous sommes par conséquent préoccupés par la faim dans la Corne de l'Afrique. Nous trouvons préoccupant que des milliers d'enfants meurent de faim chaque jour en Afrique. Je suis préoccupé que cela ne suscite pas une intervention internationale plus énergique, étant donné que la dictature de la faim est la pire des dictatures.

Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies d'être plus efficace et de déployer des efforts concertés pour rectifier l'image que renvoie la tragédie humaine en cours en Afrique de l'Est. Nous devons donc éradiquer la géopolitique de la faim. Nous devons tous adopter le paradigme de « zéro faim » dans le monde.

Nous sommes aussi préoccupés par les guerres et les tensions qui éclatent un peu partout et qui sont aujourd'hui plus localisées et plus intenses en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, pour le grand plaisir des marchands de misère, ceux qui investissent dans l'industrie de la guerre et dans les souffrances de millions d'être humains, plus particulièrement des enfants, des femmes et des personnes âgées. Nous devons convenir mondialement que la sécurité, la paix et la stabilité sont le corollaire du développement économique et social des États et des peuples. Nous devons déconstruire la guerre, les conflits et les tensions entre les pays et entre les peuples et faire en sorte que la soixante-sixième session de l'Assemblée générale s'attache à réaliser ce noble objectif. Nous devons réaffirmer que la médiation est essentielle pour régler les différends, que ce soit en Afrique ou dans le reste du monde.

La crise économique mondiale est aiguë. Dans les grands pays, elle semble se calmer et dans les pays pauvres elle prend de l'ampleur. Si la crise est mondiale, il faut apporter des réponses mondiales aux politiques de récession, telles que le protectionnisme, et lutter contre les prix inéquitables des importations. Il faut aussi adopter des positions mondiales qui convergent vers l'inclusion sociale comme moyen de réduire l'incidence de la crise économique.

Nous réitérons que nous sommes fermement pour le respect du droit international, des principes de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la souveraineté des peuples et des nations. Nous n'approuvons pas l'application de deux poids, deux mesures dans des cas similaires, comme si les peuples et les nations n'étaient pas égaux et qu'ils ne méritaient pas un traitement égal, tel que le stipule la Charte des Nations Unies.

Avant de terminer, je dois rappeler que nous sommes en faveur de la réforme du modèle de gouvernance mondiale en vigueur à l'ONU pour permettre, entre autres gains, aux petits États de mieux faire entendre leur voix dans les processus de prise de décisions du système international. Le Cap-Vert appuie sans équivoque l'augmentation du nombre des membres permanents du Conseil de sécurité, sachant que le monde n'est plus ce qu'il était à la fin de la Seconde Guerre mondiale et qu'il ne ressemble plus à celui de la guerre froide.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. José Maria Pereira Neves, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République du Cap-Vert, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Peter O'Neill, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Peter O'Neill, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Peter O'Neill, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-

Guinée, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. O'Neill (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens, au nom du Gouvernement et du peuple de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à vous féliciter chaleureusement de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous proclamons notre appui à votre déclaration dans laquelle vous soulignez que la voie du succès doit être basée sur le principe du partenariat et un sens profond de justice et de responsabilité. Je remercie aussi votre prédécesseur, M. Joseph Deiss, de son inestimable contribution aux Nations Unies, et je lui adresse mes meilleurs vœux.

Je tiens aussi à féliciter le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de sa nomination pour un second mandat et le remercier d'avoir assisté à la réunion annuelle des dirigeants des Îles du Pacifique qui s'est tenue récemment à Auckland (Nouvelle-Zélande). C'est la première fois qu'un Secrétaire général de l'ONU assiste à notre réunion régionale et cela témoigne du renforcement des liens entre l'Organisation des Nations Unies et la région du Pacifique. Nous prenons acte particulièrement de la sincérité de ses observations lorsqu'il a parlé de ce qu'il a ressenti en constatant de visu les effets néfastes des changements climatiques sur les atolls de faible altitude de Kiribati et les divers autres problèmes auxquels se heurtent les petits États insulaires de la région.

Je voudrais, à l'instar d'autres orateurs, saisir cette occasion pour féliciter le tout nouveau membre de la famille des Nations Unies – la République du Soudan du Sud.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de tirer profit de la forte présence des Nations Unies grâce aux divers programmes de développement menés par l'ONU. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est félicitée du concept « Initiative Unité d'action des Nations Unies » et lui a donné un caractère officiel en 2006. Cela a unifié tous les efforts des différentes institutions des Nations Unies sous un même cadre budgétaire et sous un même processus de suivi et d'évaluation budgétaires.

Grâce à ce concept, l'ONU pourra exécuter son mandat de façon plus efficace et rationnelle, en particulier le nouveau programme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui doit démarrer au début de janvier 2012. Il portera essentiellement sur la gouvernance, la

justice sociale, la santé, l'éducation, le genre, l'environnement, les changements climatiques et la gestion des catastrophes.

Ce nouveau programme de pays est partie intégrante de l'action d'ensemble que nous menons pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Depuis la publication du rapport inaugural sur les OMD en 2004, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a produit deux rapports d'activités sur les OMD. Le premier, celui de 2009, était un rapport de synthèse et le second, celui de 2010, était un rapport d'ensemble. Ils montrent que nous avons pu atteindre certaines cibles nationales des OMD, plus particulièrement celles concernant la pauvreté et la mortalité infantile.

S'agissant de l'enseignement primaire pour tous, la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait des progrès satisfaisants, avec une augmentation notable – de 53 % – du taux d'inscription dans le primaire – de la première à la sixième année. Il s'agit d'une amélioration marquée qui accroîtra le taux d'alphabétisation à long terme. Notre gouvernement a annoncé récemment qu'il mettra en œuvre dès 2012 une politique d'enseignement gratuit depuis le élémentaire jusqu'à la dixième année et un enseignement subventionné de la onzième année jusqu'à l'université.

Nous sommes aussi en train de réaménager notre système national de santé afin d'améliorer les programmes de vaccination, de fournir une eau potable et de meilleure qualité, de centraliser l'achat et la fourniture des médicaments et de réduire la mortalité maternelle et infantile ainsi que l'incidence du paludisme, du VIH/sida et d'autres maladies transmissibles. L'important sommet consacré récemment aux maladies non transmissibles, auquel notre Ministre de la santé a participé, a réaffirmé que nous sommes de tous responsables de notre sort, de celui de nos familles et de la santé et du bien-être de nos communautés.

Notre gouvernement reste attaché à la réalisation des OMD, et nous sommes maintenant en train d'accélérer les progrès dans tous les secteurs appropriés. Notre nouveau Plan stratégique de développement pour 2010-2030 et notre Plan de développement à moyen terme visent à développer et promouvoir des environnements propices qui feront de la Papouasie-Nouvelle-Guinée un pays à revenu

intermédiaire et amélioreront son indice de développement humain.

Nous appelons tous nos partenaires de développement à compléter nos efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en conformité avec nos plans et politiques de développement national. Je crois que d'autres pays en développement appuieront notre appel.

Nous investissons également beaucoup dans la remise en état de nos principales infrastructures de transport, y compris les routes, les aéroports et les ports maritimes. Mis à part cela, nous sommes également en train d'étendre nos systèmes de communications rurales ainsi que le réseau électrique rural. Comme nous le savons tous, l'amélioration des infrastructures permettra une prestation de services efficace.

Les femmes jouent un rôle essentiel dans tous les aspects de notre développement. Notre gouvernement est conscient de la nécessité qu'un plus grand nombre de femmes participent activement aux affaires de l'État et à la vie économique de notre pays. Je suis heureux d'annoncer que nous avons récemment adopté au premier tour de scrutin un projet de loi parlementaire qui prévoit de réserver 22 sièges aux femmes aux prochaines élections de 2012. Cette disposition ne les empêche pas de se présenter à l'un des sièges existants.

Nous apprécions également la mobilisation de partenaires multilatéraux comme la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale en faveur de l'égalité des sexes. Dans le même esprit, cependant, nous les exhortons à appuyer nos institutions financières en allouant spécifiquement des fonds sans risque afin qu'ils soient prêtés à des femmes entrepreneurs qui souhaitent lancer leur entreprise.

Nous notons l'adoption récente de la Déclaration de San Francisco par les pays membres de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la semaine dernière, sous l'égide des États-Unis d'Amérique. Cette déclaration constitue un grand pas en avant dans l'appui aux femmes chefs d'entreprise et un outil puissant pour les femmes des pays membres de l'APEC. Nous inciterons les femmes de Papouasie-Nouvelle-Guinée à tirer profit des possibilités qu'offre cette Déclaration.

Il reste de nombreux autres défis mondiaux qui continuent de mettre à mal les aspirations au développement de beaucoup de nos pays. L'un d'entre

eux est la non-prolifération nucléaire. Le Pacifique demeure une zone exempte d'armes nucléaires. Nous appelons les autres États Membres qui ne sont pas encore signataires du Traité de Rarotonga à le signer et à le ratifier.

L'utilisation illégale et abusive et la prolifération dangereuse des armes légères et de petit calibre continuent d'entraver les aspirations au développement de nombreux pays en développement. Nous demandons donc à la communauté internationale de se pencher sérieusement sur les questions en suspens, comme la fourniture et le commerce illicites d'armes légères. Notre gouvernement fera tout son possible pour accélérer la mise en œuvre des recommandations formulées dans notre propre rapport du sommet sur les armes.

Concernant la criminalité transnationale, la Papouasie-Nouvelle-Guinée reste déterminée à travailler en étroite collaboration avec d'autres gouvernements et les organes de répression internationaux compétents pour endiguer le trafic de drogue, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent.

Étant l'un des cinq principaux pays où subsiste encore la forêt tropicale, nous nous engageons à relever les nombreux défis liés aux changements climatiques, à la biodiversité et au développement durable de nos forêts. Nous continuons d'entretenir un dialogue avec toutes les parties prenantes, tout en étant bien conscients que les problèmes auxquels de nombreux pays sont confrontés en matière de changements climatiques sont très complexes.

Pour ce qui est de la réforme de notre Organisation, nous appuyons et encourageons la réforme de l'ONU, de ses organes et organismes et de son Secrétariat, afin de les rendre plus attentifs et mieux à même de répondre aux défis mondiaux, régionaux et nationaux. Nous réitérons notre appel à un élargissement du nombre de membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, pour tenir compte des réalités géopolitiques du monde actuel.

S'agissant de notre contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, je suis heureux d'annoncer le déploiement de contingents militaires en qualité d'observateurs. L'histoire est en marche dans notre pays, et nous remercions l'Organisation des Nations Unies de nous donner la possibilité de faire participer notre personnel de sécurité à des missions internationales de maintien de la paix.

En ce qui concerne les questions régionales, le thon est une source importante de nourriture et est, avec le tourisme, une ressource économique des États insulaires du Pacifique. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et les pays qui sont parties à l'Accord de Nauru sont déterminés à assurer la transformation du thon localement afin d'apporter une valeur ajoutée et de créer des emplois pour notre population. Nous encourageons les investisseurs à investir dans les activités locales.

Au niveau de la région du Pacifique, nous sommes conscients de notre obligation de préserver les pêcheries grâce à la pêche durable. Les parties à l'Accord de Nauru ont introduit le système de contingentement des jours de pêche en vue de limiter la quantité des prises à des fins de préservation. En outre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de mettre des fonds à la disposition de la communauté du Pacifique Sud afin d'étiqueter les espèces de thons, de sorte que nous puissions quantifier et évaluer les réserves de thon à l'avenir.

Depuis neuf ans, la Papouasie-Nouvelle-Guinée connaît des niveaux de croissance économique sans précédent de 6 à 8 % par an. Cela s'explique en grande partie par une augmentation notable des investissements étrangers dans nos secteurs des minerais et des hydrocarbures, et du prix élevé de nos produits agricoles. Grâce à ces niveaux de croissance économique, la Papouasie Nouvelle-Guinée est en passe de devenir un partenaire de développement important au sein de notre région.

La Papouasie Nouvelle-Guinée apprécie grandement les objectifs et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous réaffirmons notre appui au maintien de la paix et de la sécurité internationales, au développement des relations amicales entre les nations et aux efforts communs pour répondre aux aspirations de tous nos peuples.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Peter O'Neill, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Le Samoa a rejoint l'ONU il y a 35 ans, une décision fermement ancrée dans notre foi dans le principe de l'égalité souveraine de tous les États Membres, dotés chacun des mêmes droits et des mêmes responsabilités. Ce sentiment est à la base de notre relation avec l'Organisation, à mesure qu'elle devient une famille mondiale de nations interdépendantes.

L'Organisation reste l'un des derniers bastions, sinon le plus grand, capable de résister aux défis importants et aux incertitudes qui assaillent notre monde : crises financières et économiques, changements climatiques, dégradation de l'environnement, désertification des sols, acidification des océans, destruction des ressources halieutiques, pauvreté endémique et graves menaces à la paix et la sécurité. C'est pourquoi nous continuons de soutenir l'ONU, et de compter sur ses interventions rapides et de croire en son rôle de premier plan pour trouver des solutions collectives aux défis auxquels le monde est confronté.

Compte tenu du rôle de chef de file de l'ONU, la visite effectuée par le Secrétaire général Ban Ki-moon, au début de ce mois-ci dans la région du Pacifique, comme invité spécial du Forum des dirigeants du Pacifique en Nouvelle-Zélande, a revêtu une importance particulière. Elle a permis au Secrétaire général de voir par lui-même l'ampleur des défis posés aux petits états insulaires vulnérables du Pacifique. La visite d'un Secrétaire général en exercice, la première

jamais effectuée au cours des 66 années d'existence de l'ONU, a marqué une étape historique dans les relations entre la région Pacifique et l'Organisation des Nations Unies. Le fait que le Secrétaire général est originaire de la région Asie-Pacifique et qu'il a effectué cette visite avant le début de son deuxième mandat, et non à la fin de celui-ci, sont des points positifs qui n'ont pas échappé aux dirigeants des États du Pacifique. En outre, le fait que M. Ban Ki-moon appelle l'attention sur les problèmes propres à la région Pacifique et appuie leur examen dans différentes instances internationales compétentes dans les domaines du développement durable, des changements climatiques et de la paix et de la sécurité, comme nous avons pu l'observer mercredi lorsqu'il a présenté son rapport à l'Assemblée générale, est extrêmement précieux pour placer les inquiétudes de la région Pacifique au centre des préoccupations et mobiliser l'appui nécessaire.

L'ONU est l'Organisation mondiale suprême. Elle doit jouer un rôle exemplaire et clair dans les divers domaines du développement et dans l'avancement et l'amélioration de la condition humaine. L'action menée par l'ONU et l'influence qu'elle exerce pour encourager les gouvernements à respecter et à garantir les droits de l'homme sont grandement nécessaires dans certaines parties de notre région du Pacifique et ailleurs dans le monde.

Dans notre région toujours, les efforts déployés par l'ONU pour aider les populations du Pacifique à pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination reste un élément important des liens établis entre la région du Pacifique et l'ONU. À cet égard, nous exhortons l'ONU à œuvrer plus activement à la réalisation de cet objectif.

Le développement, la sécurité et les droits de l'homme sont des piliers de l'ONU qui se renforcent mutuellement. Progresser au même rythme sur ces trois fronts devrait être la norme, et non l'exception. Alors que nous entamons la deuxième décennie de ce nouveau millénaire, nous constatons que l'Assemblée se réunit une nouvelle fois dans le contexte d'un monde chancelant et plein d'incertitudes.

L'économie mondiale n'arrive toujours pas à retrouver son niveau d'avant 2008. Les perspectives à court et à moyen termes ne sont pas réjouissantes ni rassurantes. Alors que certains gouvernements se voient accorder une aide pour faire face à leurs problèmes budgétaires, d'autres au contraire luttent

seuls pour répondre aux besoins élémentaires de la population de leur pays. Chaque jour qui passe rend plus difficile la réalisation de l'intégralité des objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais fixés.

S'agissant des crises, qu'elles soient économique, alimentaire ou liée aux changements climatiques, elles frappent toutes, sans exception, le plus lourdement certains des groupes reconnus comme vulnérables par l'ONU : les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Le Samoa appartient à ces deux catégories. Bien que l'ONU se soit engagée, par des cadres de développement convenus au plan international, tels le Programme d'action de Bruxelles, le Programme d'action de la Barbade et d'autres, à aider les économies vulnérables à réaliser la croissance économique, à parvenir au développement durable et à mieux résister aux chocs extérieurs, en réalité, les besoins de ces groupes dépassent en permanence les ressources dont ils disposent. Cette disparité s'explique en partie par le fait que les cadres en place n'ont pas de ressources suffisantes ni de financements spécifiques.

Plus tôt cette semaine, l'ONU s'est enfin intéressée à la menace insidieuse que les maladies non transmissibles font peser sur la santé. Si nous n'agissons pas, non seulement les maladies non transmissibles vont détruire la santé de nos populations mais elles risquent également d'avoir des effets dévastateurs sur nos économies, l'incidence de ces maladies liées aux modes de vie ayant un impact considérable sur la population active. Le Samoa s'associe par conséquent à l'appel en faveur de l'intégration de la lutte contre les maladies non transmissibles aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui devrait également devenir une priorité des actions de partenariat menées par les donateurs et bénéficiaires de ressources suffisantes.

Ces inquiétudes sont réelles. Un développement économique durable est une question prioritaire pour le Samoa et les pays insulaires du Pacifique. C'est pourquoi nous espérons que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), qui se tiendra en juin prochain au Brésil, permettra d'avoir un débat de fond et de réorienter l'ensemble du système des Nations Unies vers la nécessité de trouver et de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'action convenus et autres accords mondiaux entérinés par l'ONU.

Le thème choisi pour le Forum des îles du Pacifique cette année était « Converting potential into prosperity » (Transformer les potentialités en prospérité). C'est dans cet esprit que les États du Pacifique font campagne pour attirer davantage l'attention sur la question des océans et la nécessité d'une « économie bleue » solide, afin de veiller à ce que l'importance que revêtent les océans pour nos pays insulaires fasse partie intégrante du document final de la Conférence Rio+20. Pour la région du Pacifique, l'océan présente à la fois des possibilités et des défis, comme l'illustre bien l'accent mis sur les quatre volets suivants : préservation, gestion durable, équilibre de la pêche et accroissement des bienfaits économiques issus de l'exploitation des ressources halieutiques et marines.

En axant les efforts sur la maximalisation des avantages économiques tirés des pêches, nous reconnaissons le rôle essentiel de ce secteur dans la promotion d'un développement économique durable et nous tentons de répondre à la préoccupation de longue date des États insulaires du Pacifique, à savoir qu'ils sont lésés depuis trop longtemps et ne sont pas dédommagés de manière équitable pour les ressources halieutiques trouvées dans leurs eaux, puisqu'ils perçoivent moins de 1 % des nombreux milliards qu'elles rapportent.

Les États du Pacifique s'emploient depuis longtemps à préserver et à gérer les ressources halieutiques de la région. C'est pourquoi le fait que des navires battant pavillon de grands pays de pêche continuent de pêcher illégalement dans les eaux du Pacifique est de longue date un sujet de mécontentement pour les États de la région. Même lorsqu'ils sont pris en flagrant délit, rien ne garantit que les poursuites aboutiront et que des sanctions seront appliquées car des ressources financières considérables sont mobilisées pour assurer la défense de certains des contrevenants.

Nous appelons donc à nouveau tous les pays ayant des flottilles de pêche naviguant dans le Pacifique à coopérer et à œuvrer avec les États du Pacifique pour mettre fin à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans le Pacifique. L'océan Pacifique abrite les derniers grands stocks des espèces principales de poissons, stocks qui sont déjà épuisés, contaminés ou détruits dans d'autres océans. La préservation efficace et la bonne gestion des niveaux de pêche sur le long terme sont absolument nécessaires, non seulement pour les pays du Pacifique et les États qui pratiquent la pêche en haute mer, mais aussi pour

garantir que des ressources halieutiques seront disponibles pour le reste du monde dans les années à venir. La préservation et la gestion efficaces des stocks de poissons dans le Pacifique est, purement et simplement, dans l'intérêt de tous.

Au cours d'un sommet qui vient de s'achever, les dirigeants des États du Pacifique ont une nouvelle fois désigné les changements climatiques comme la menace la plus grave pesant sur les moyens d'existence, la sécurité et le bien-être des populations de la région du Pacifique. Les catastrophes naturelles peuvent dévaster des communautés entières. Notre pays a eu son lot d'expériences tragiques, et nous connaissons les souffrances que peuvent occasionner les pertes de vies humaines, les destructions de biens et les revers économiques que les catastrophes sont capables d'infliger.

En conséquence, il est impératif que des ressources suffisantes soient mises à disposition et que les pays puissent avoir accès facilement par diverses modalités directes afin de pouvoir concrétiser leurs programmes d'atténuation et d'adaptation. Le Fonds de Copenhague pour le climat est actuellement en cours de conception. Les représentants des Gouvernements et les experts impliqués feraient bien de prêter attention au dispositif de financement existant concernant l'adaptation aux changements climatiques, afin que les défauts des autres mécanismes de financement ne soient pas perpétués.

En l'absence des ressources financières et de l'appui technique nécessaires, la capacité du Samoa à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les effets sera sérieusement diminuée. Heureusement, le Samoa bénéficie toujours du Fonds de démarrage rapide, à la fois bilatéralement et par l'intermédiaire de projets régionaux établis grâce à l'appui généreux de nos partenaires de développement, tant traditionnels que nouveaux, comme l'Australie, la Chine, l'Union européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Banque asiatique de développement, le Fonds pour l'environnement mondial, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies, pour n'en citer que quelques-uns. Nous leur sommes très, très reconnaissants.

Dans différentes parties du monde, les pays se tournent vers l'ONU et ses membres les plus solides pour qu'ils mettent en place des modalités de maintien de la paix qui donneront à ces communautés en difficulté le temps de se rétablir et de trouver des

solutions durables. Samoa continue d'apporter un appui inébranlable à ce volet du mandat de l'Organisation. Je réaffirme cet appui, étayé par la contribution de mon pays et la participation de nos agents de police aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan, au Libéria et au Timor-Leste. En outre, le Samoa continue de faire partie intégrante de la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, sous l'égide du Forum des îles du Pacifique.

Le Samoa se félicite de l'admission, en juillet dernier, du Soudan du Sud, à l'Organisation des Nations Unies.

Le Samoa s'associe au reste de la communauté internationale pour saluer le courage manifesté par les Tunisiens, les Égyptiens, les Libyens et, maintenant, les Syriens, pour se libérer de l'oppression et obtenir les droits de l'homme et les libertés dont ils peuvent légitimement se prévaloir.

Il y a un an, à cette même tribune, je n'aurais pas pu prévoir le Printemps arabe, et j'ai évoqué notre espoir véritable de progrès grâce au processus à l'époque historique visant à réaliser une paix permanente entre les peuples d'Israël et de Palestine (voir [A/65/PV.19](#)). Nous sommes depuis longtemps convaincus qu'une nation palestinienne indépendante, qui occuperait la place qui lui revient de droit au sein de la famille des nations et vivrait côte à côte dans la paix avec Israël, est la seule voie qui conduira à une paix durable. Nous savons tous qu'il s'agit là du seul résultat raisonnable auquel il faut absolument aboutir, mais il restera malheureusement hors d'atteinte tant que les deux parties ne seront pas clairement disposées et déterminées à négocier en toute bonne foi.

Pour qu'une paix véritable et permanente soit instaurée entre la Palestine et Israël, les deux pays doivent entamer des négociations directes. Ne s'attaquer qu'aux symptômes et pas aux causes profondes du conflit, c'est manquer de perspicacité et le résultat ne pourrait pas être pérenne. Les solutions doivent être décidées par les deux parties, et non imposées de l'extérieur. Sans une réelle adhésion des Israéliens et des Palestiniens eux-mêmes, les solutions ne seront au mieux que temporaires. Plus que jamais, un leadership visionnaire des deux côtés, qui permette d'aller au-delà des diktats imposés par des intérêts à courte vue et au contraire, de saisir l'occasion de donner corps à un accord de paix équitable et durable, est une exigence critique à ce stade.

Le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est responsable de l'horreur et de la peur qui continuent d'êtreindre le monde. Aucun pays n'est à l'abri des tentacules du terrorisme, et nous sommes tous touchés, à des degrés divers. Les actes terroristes commis sous quelque prétexte ou pour quelque cause que ce soit ne peuvent jamais être justifiables ou moralement acceptables. De la même manière, lutter contre le terrorisme ne signifie pas que l'on est exempt de respecter la primauté du droit ou que l'on peut abandonner les principes de toute société civilisée.

Aucun pays ne peut remporter tout seul la guerre contre le terrorisme. Ce n'est qu'en mettant en commun nos ressources et en travaillant en collaboration les uns avec les autres que nous aurons une chance de vaincre cette menace insensée. Le Samoa, malgré le coût que cela représente pour lui, fait de son mieux pour s'acquitter de ses obligations au titre de cet effort collectif.

Des progrès modestes ont été réalisés dans les efforts visant à réformer le Conseil de sécurité. Le Samoa reste convaincu qu'un Conseil de sécurité élargi, qui reflète les réalités d'aujourd'hui, est essentiel tant pour le multilatéralisme que pour l'intégrité et la crédibilité du Conseil. Une augmentation du nombre des membres permanents et non permanents devrait faire partie intégrante de ladite réforme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Meltek Sato Kilman
Livtunvanu, Premier Ministre
de la République de Vanuatu**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Vanuatu.

M. Meltek Sato Kilman Livtunvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Meltek Sato Kilman Livtunvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Kilman (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Le Vanuatu s'associe aux autres délégations pour vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Convaincue que, sous votre direction, nous connaissons une session fructueuse, ma délégation vous assure de son entière coopération.

Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour sa direction exceptionnelle et pour les très nombreux et très importants résultats de la session précédente de l'Assemblée.

Dans le même esprit, au nom de mon gouvernement, je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M. Ban Ki-moon, à l'occasion de sa nomination pour un second mandat au poste de Secrétaire général. Je salue sa vision, ses initiatives et ses efforts inlassables pour faire avancer la concrétisation des intérêts de l'humanité tout entière.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour féliciter le Gouvernement et le peuple de la République du Soudan du Sud pour la naissance de leur nouvelle nation le 9 juillet. Le Vanuatu reconnaît la souveraineté du Soudan du Sud et offre son plein appui à cette jeune nation.

Le thème de la session de l'Assemblée générale cette année, soit « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends », nous pousse à chercher des solutions multilatérales pacifiques plus créatives et plus réalisables à un grand nombre de nos différends les plus anciens, lesquels, à moins d'être réglés pacifiquement, auront des conséquences mondiales beaucoup plus vastes. Le règlement des différends par des moyens pacifiques est au cœur du système des Nations Unies, tel que consacré par la Charte des Nations Unies et par nombre de conventions et traités internationaux. Dans ce contexte, à l'instar de beaucoup d'autres, nous encourageons nos frères et sœurs en Israël et en Palestine à poursuivre les négociations pacifiques qui assureront la stabilité régionale et mondiale. Nous demandons aussi à l'ONU d'examiner le cadre dans lequel elle s'acquitte de ses mandats de médiation et d'établir des partenariats plus étroits avec les acteurs de la médiation au sein des

groupes régionaux. Pour réussir en tant que nations responsables de ce village mondial, nous devons continuer de cultiver un environnement où ne puissent pas germer les graines de l'amertume, de la haine et de la vengeance.

En fondant l'ONU en 1945, de nombreuses nations, petites et grandes, ont confié à celle-ci la responsabilité d'aider à maintenir la paix et la sécurité internationales, à nouer des relations amicales entre les nations, et à promouvoir le progrès social, de meilleurs niveaux de vie et les droits de l'homme. Toutefois, 66 ans après la fondation de cette Organisation multilatérale, le monde dans lequel nous vivons est très loin des idéaux sur lesquels reposent sa création. Dans le monde entier, des personnes de toutes conditions sociales continuent d'être victimes de régimes coloniaux, de menaces de mort, de détentions arbitraires, de tortures et pire encore, et sont tuées pour avoir exercé leurs droit à la liberté d'expression. Des crimes indicibles contre l'humanité et d'autres violations atroces des droits de l'homme continuent d'être commis.

Bien que nous réaffirmions notre foi dans le multilatéralisme et notre conviction que la diplomatie bilatérale ne peut pas se substituer au multilatéralisme, nous croyons aussi que nos nations ont davantage besoin d'un système multilatéral plus vigoureux qui puisse répondre avec rapidité et efficacité à la multitude de défis que les membres de ce système très respecté auraient du mal à relever s'ils agissaient unilatéralement. Nous sommes ravis de constater que l'une des quatre priorités du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session est de poursuivre le travail sur les réformes entreprises au sein de l'ONU.

Dans ce contexte, la création en particulier cette année du Groupe de gestion du changement au sein de l'Organisation est un pas dans la bonne direction. Cette initiative intervient à un moment où les membres de cet organe demandent à l'ONU de jouer un rôle plus important, dans une période de changements rapides et d'austérité financière, dans la création d'une culture de transparence, de responsabilité, de bonne gouvernance et de participation démocratique accrue, et d'être efficace et d'obtenir des résultats.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité, le Vanuatu demeure fermement convaincu que les mesures de réforme doivent assurer une représentation démographique et géostratégique parmi ses membres

tant permanents que non permanents, qui correspondent aux réalités du siècle actuel. Nous continuons à apporter notre appui précieux aux candidatures des nombreux pays qui briguent des sièges de membres non permanents au Conseil de sécurité. Nous espérons que des réformes soutenues aideront à promouvoir le rôle du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et à accroître l'efficacité et la transparence de son action en vue de promouvoir les normes universelles et les valeurs et coutumes communes qui sont à la base de la sécurité et du développement mondiaux. À ce stade, je voudrais saluer le travail réalisé par les missions de maintien de la paix et d'édification mises en place par les Nations Unies pour aider de nouveaux pays tels que le Timor-Leste, le Soudan du Sud et d'autres à bâtir leur nation.

Le 9 septembre 2011, nous avons célébré le dixième anniversaire de l'attentat contre les tours jumelles qui a fait des ravages dans la ville de New York et tué plus de 3 000 personnes. Ces actes terroristes ne sauront jamais être justifiés, quelles que soient les causes qu'il sont censés promouvoir et quels que soient les griefs auxquels ils sont censés répondre.

Malgré l'action internationale menée pour lutter contre le terrorisme, de graves menaces persistent. Or le monde ne peut pas rester les bras croisés à regarder les forces du mal menacer le droit des êtres humains à la paix et à la sécurité. On ne peut pas et on ne doit pas laisser le terrorisme prospérer. Le Vanuatu condamne avec la dernière fermeté toutes les formes et manifestations du terrorisme, et demande à tous les pays de s'unir pour lutter contre ses idéologies, ses activités et ses modes de financement néfastes afin de faire du monde de demain un monde plus sûr. Tous les pays doivent collaborer étroitement pour éliminer ce fléau.

Aujourd'hui, l'absence de progrès sur le désarmement et la non-prolifération, pierres angulaires de la sécurité mondiale, est préoccupante. Les puissances nucléaires mondiales doivent tenir leurs promesses et s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de prendre des mesures décisives et concrètes en faveur d'un désarmement irréversible. C'est le seul moyen de contrer la prolifération des armes.

Les Vanuatuans se félicitent des efforts inlassables du Président Obama et d'autres dirigeants mondiaux, œuvrant ensemble, pour faire avancer les

négociations sur la dénucléarisation. La toute récente catastrophe nucléaire survenue dans la centrale de Fukushima Daiichi au Japon montre clairement que quelles que soient les mesures de protection, rien ne garantit absolument qu'elles permettent de résister à la férocité impitoyable de la nature. Ce sont pour nous des enseignements importants.

Quatre ans après le début de la crise financière mondiale, en 2007, les économies de nombreux pays développés continuent de connaître des difficultés, suscitant de nouvelles craintes d'obstacles, d'insolvabilité et de récession sur les marchés financiers. Pour des petits pays en développement comme le Vanuatu, l'augmentation des prix des denrées, les coûts élevés des carburants, la montée en flèche des prix des matières premières, les craintes d'une récession mondiale, ainsi que les autres effets imprévus de l'instabilité et de l'incertitude financières mondiales qui perdurent dans de nombreux pays développés, ont des conséquences multiples.

Ces faits nouveaux, conjugués aux effets néfastes actuels des changements climatiques et des catastrophes naturelles, continuent de menacer les économies des petits pays insulaires, et de saper tous les efforts déployés en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de manière à assurer un développement durable.

Le Vanuatu a réalisé certains progrès sur la voie de la réalisation des OMD, mais beaucoup reste encore à faire et nous devons mobiliser nos propres ressources au niveau national et engager la communauté internationale à coordonner ses efforts pour que nous puissions atteindre les OMD.

La convocation du groupe thématique de cette année sur les maladies non transmissibles tombe effectivement à point nommé. Dans mon pays, on estime qu'environ 75 % des décès annuels sont liés aux maladies non transmissibles. En outre, les causes directes de l'épidémie de maladies non transmissibles – le tabagisme, une alimentation malsaine, le manque d'activité physique et l'usage nocif de l'alcool – sont de plus en plus répandues dans notre société, en particulier dans les zones urbaines. Ces maladies dues aux errements de l'homme sont donc en train de devenir un obstacle de taille sur la voie de notre développement socioéconomique, de la création d'îles saines et de la réalisation des OMD.

En ce moment, mon pays est en train de réaliser pour la première fois une enquête nationale sur les

maladies non transmissibles pour déterminer et mieux comprendre la charge que représentent les maladies non transmissibles, leur étendue et leurs causes déterminantes dans nos communautés afin que nous puissions mieux cibler nos interventions à l'avenir. Plus tôt cette année, le Vanuatu a lancé sa stratégie révisée de lutte contre les maladies non transmissibles et sa politique en la matière pour la période 2011-2016 afin de guider nos efforts d'application des mesures prises dans les années à venir. Nous avons également mis en œuvre au fil des ans de nombreuses stratégies clefs de lutte contre les maladies non transmissibles afin de donner à la population les moyens d'assurer un meilleur contrôle de sa santé et de ses déterminants avec l'assistance de nos partenaires de développement, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Agence australienne pour le développement international et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Sur le plan économique, la croissance du pays a atteint un taux moyen sans précédent de 6 % entre 2003 et 2008. Depuis, la croissance économique a ralenti, en raison principalement de chocs exogènes qui se sont produits pendant la crise financière mondiale qui perdure. Cela a eu un effet négatif sur les recettes de l'État ces dernières années, ajoutant une pression supplémentaire sur l'économie. Passé ce constat, il demeure urgent que les partenaires de développement augmentent considérablement leur soutien financier. L'annonce d'une augmentation importante des facilités de crédit lors du sommet du Groupe des 20 à Londres en 2009 était une bonne nouvelle. Toutefois, la communauté des donateurs doit veiller attentivement à ce que ces engagements financiers soient réaffirmés et rapidement concrétisés.

Selon l'évaluation précédente faite par le Comité des politiques de développement de l'ONU de l'état de développement du Vanuatu en tant que pays appartenant à la catégorie des moins avancés, le développement suivait son cours. Alors que la sortie du groupe des pays les moins avancés est imminente, je dois souligner, devant l'Assemblée, que la plupart des problèmes auxquels se heurtent les petits États insulaires en développement sont permanents. Les défis liés à notre petite taille, à la distance nous séparant des principaux marchés métropolitains, à notre extrême vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, à l'élévation du niveau de la mer et à la vulnérabilité face aux tsunamis sont des caractéristiques permanentes de nos États insulaires. Par conséquent, il

est important que l'Organisation des Nations Unies veille à que les mécanismes multilatéraux de reclassement et les dispositifs de transition tiennent compte de ces réalités permanentes. Nous sommes ravis que le Président de l'Assemblée générale ait promis de consacrer une attention particulière aux États vulnérables tels que le nôtre.

Les changements climatiques et l'acidification des océans demeurent la menace la plus importante qui pèse sur les moyens de subsistance, la sécurité, et le bien-être des peuples du Pacifique, en particulier des pays insulaires du Pacifique de basse altitude. Les pays industrialisés grands émetteurs de gaz à effet de serre doivent commencer à accepter et à assumer leurs responsabilités communes mais différenciées en ce qui concerne leurs contributions historiques aux changements climatiques.

En tant qu'ancien Président du Forum des îles du Pacifique, je me félicite tout particulièrement, de concert avec les autres dirigeants des nations insulaires du Pacifique, de la visite historique du Secrétaire général Ban Ki-moon dans le Pacifique. Je demande à l'Organisation des Nations Unies d'envoyer davantage de missions de haut niveau dans la région du Pacifique pour permettre de mieux comprendre combien les habitants du Pacifique sont exposés aux répercussions négatives des changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer, comme l'a montré le cas de Kiribati.

Je demande aux dirigeants des pays avancés de renouveler et d'honorer leurs promesses de financement, en particulier, des efforts pour aider les communautés les plus vulnérables à répondre à leurs besoins d'adaptation afin que les États insulaires puissent survivre à la catastrophe mondiale imminente que les changements climatiques risquent de provoquer. Il faut d'urgence mettre en place un fonds mondial plus étoffé pour consolider les efforts de renforcement des capacités des communautés vulnérables, en particulier, pour intégrer les changements climatiques dans les politiques et décisions économiques.

Alors que nous nous préparons à la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Durban, mon gouvernement invite instamment toutes les délégations à travailler sans relâche à renouveler les engagements du Protocole de Kyoto. Durban doit permettre de faire avancer tous les aspects des négociations sur les changements

climatiques et d'élaborer des stratégies pour donner suite aux décisions de la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre si nous voulons parvenir à des résultats concrets, équilibrés et ambitieux.

Le colonialisme et toutes les formes d'impérialisme doivent absolument retenir l'attention de l'Organisation des Nations Unies puisque l'une des raisons pour lesquelles le système des Nations Unies a été créé était de développer des relations amicales entre les nations, fondées sur le respect des principes d'égalité de droits et d'auto-détermination des peuples. Par conséquent, la domination coloniale est obsolète et il faut s'attaquer à ce problème avec clairvoyance et une nouvelle vigueur. L'Organisation des Nations Unies, ainsi que la communauté internationale, doivent poursuivre leurs efforts pour traiter les questions de décolonisation dans les territoires non autonomes qui aspirent toujours à la liberté.

Le mandat du Comité spécial de la décolonisation doit être renforcé. Tous les moyens devraient lui être accordés pour qu'il puisse faire entendre les voix réprimées des peuples de tous les territoires non autonomes qui sont encore placés sous le contrôle de puissances administrantes, notamment lorsque de graves violations des droits de l'homme sont signalées.

Mon pays, le Vanuatu, a été le dernier de la région du Pacifique à être décolonisé. Depuis notre indépendance en 1980, nous n'avons cessé de défendre les droits inaliénables des peuples autochtones colonisés d'Océanie et de certaines parties de la région asiatique, où des puissances administrantes ou coloniales maintiennent encore leur autorité.

Mon gouvernement demande aussi à l'Organisation des Nations Unies de veiller à ce que les demandes de la Polynésie française d'exercer son droit à l'autodétermination ne soient pas rejetées. Nous appuyons, de concert avec beaucoup d'autres nations insulaires du Pacifique, la demande de réinscription du territoire administré par la France sur la liste du Comité spécial de la décolonisation, ce qui constituerait la première étape majeure dans le processus d'auto-détermination. Le Vanuatu encourage le Territoire de la Polynésie française administré par la France, et, dans le même esprit, le Territoire de la Nouvelle-Calédonie à continuer de chercher à établir un dialogue constructif avec la France afin de trouver des solutions pour que le droit à la liberté des peuples colonisés d'Océanie soit pleinement réalisé.

Conformément aux principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'Organisation doit garantir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les opprimés. La recherche universelle de la réforme démocratique, de la bonne gouvernance et de l'adhésion aux conventions relatives aux droits de l'homme ont souvent masqué les souffrances de nombreux peuples, qui se voient dénier le droit de décider de leur destin sans crainte de représailles. L'Organisation des Nations Unies doit intensifier ses efforts pour que ces pays puissent se libérer de la domination étrangère, qui crée un malaise embarrassant à l'époque actuelle.

Il faudra qu'un jour, et je dis bien un jour, tous les peuples autochtones de l'Océanie et au-delà atteignent leur objectif de liberté, une destination promise à toute l'humanité et un droit accordé à tous les peuples par le Créateur et qu'aucune puissance terrestre ne peut dénier, et puissent déterminer leur destin et être autonomes en libre association avec la communauté internationale des nations.

Je voudrais de nouveau saisir cette occasion pour réaffirmer devant cette Assemblée les profondes préoccupations que nous inspire le non-respect par des forces étrangères du droit à la liberté politique d'un grand nombre de nos nations aujourd'hui, un droit dénié aux autochtones d'être maîtres de leurs terres, une liberté bafouée par les injustices de l'ordre mondial qui a délimité un grand nombre de nos terres, divisant les peuples, les familles et les cultures et nous détachant des traditions de nos ancêtres. Dénier à un pays le droit de déterminer librement ses frontières territoriales et maritimes, et empêcher les autochtones d'un pays d'exercer leur culture et de maintenir leurs liens traditionnels avec leurs terres, souveraines depuis des temps immémoriaux, constituent l'un des plus grands crimes de notre époque. Nous demandons par conséquent à l'Organisation des Nations Unies de veiller à ce que nos droits fondamentaux puissent être exercés sur toutes les parties de notre territoire.

M. Allam-mi (Tchad), Vice-Président, assume la présidence.

À l'heure où le monde s'unit pour faire face à quelques-uns des plus grands défis de notre époque, la levée du blocus économique imposé à Cuba aurait dû avoir lieu il y a longtemps. Refuser au peuple cubain la possibilité de participer pleinement à l'économie mondiale est inhumain. Il est grand temps de laisser le

peuple cubain jouir de ses droits et de sa liberté dans une nation indépendante et souveraine.

Le moment est venu de revoir les aspirations et idéaux sur la base desquels le système des Nations Unies a été créé et d'unir nos forces pour éradiquer l'injustice, le colonialisme, la pauvreté, la faim, les crimes de guerre, le terrorisme et autres maux dans l'espoir de créer un monde sûr et pacifique pour les générations à venir. Toutes les nations, petites et grandes, doivent respecter la souveraineté des autres, pour instaurer la confiance entre tous les amis réunis autour de la table de l'Organisation des Nations Unies.

Je me félicite également de l'engagement pris par les Fidji d'organiser des élections démocratiques complètes avant septembre 2014. En tant que voisin de la région du Pacifique, je considère que cette annonce est fort opportune.

Pour terminer, je voudrais saisir cette dernière occasion pour exprimer ma gratitude aux partenaires de développement du Vanuatu qui nous aident à construire notre économie. Je pense qu'on peut faire davantage pour aider les petits pays insulaires vulnérables comme le Vanuatu à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

Dirigeants du monde, l'écho de l'histoire résonne dans nos oreilles et nous rappelle ce que nous devons faire demain. Les forces mondiales porteuses de changements qui détermineront notre avenir doivent annoncer l'avènement d'un monde où les personnes de toutes les races, de tous les groupes ethniques, de toutes les croyances, de toutes les religions, de toutes les cultures, de toutes les traditions et de toutes les origines peuvent vivre en harmonie et en paix, comme frères et sœurs.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Vanuatu de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Meltek Sato Kilman Livtunvanu, Premier Ministre de la République de Vanuatu, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Danny Philip,
Premier Ministre des Îles Salomon**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre des Îles Salomon.

M. Danny Philip, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Danny Philip, Premier Ministre des Îles Salomon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Philip (Îles Salomon) (parle en anglais) : Les Îles Salomon sont très fières de remercier notre Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de nous avoir fait l'honneur d'une visite historique dans notre pays au courant de ce mois. Il est le premier Secrétaire général à mettre pied sur le territoire d'un petit État insulaire en développement faisant partie des pays les moins avancés. Sa nomination pour un second mandat de cinq ans témoigne de son attachement à faire avancer le multilatéralisme et de l'attention qu'il porte aux défis auxquels font face tous les Membres, y compris les pays vulnérables. Une fois de plus, nous assurons le Secrétaire général de notre appui au cours de son second mandat.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer le leadership et les efforts inlassables de M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale à la dernière session, et pour féliciter le Président de la présente session à l'occasion de son élection. Je suis convaincu que, sous sa direction, le rôle de l'ONU sera renforcé, tout particulièrement en ce moment où les marchés mondiaux sont agités, suite à la menace d'une récession à double creux qui devient de plus en plus réelle chaque jour; en ce moment où le monde assiste à des troubles en Asie, des émeutes en Europe et à la famine dans la corne de l'Afrique; en ce moment où certains utilisent le système des Nations Unies pour promouvoir leurs intérêts étroits et leurs ambitions, portant ainsi atteinte aux principes que défend l'Organisation.

Dans ce contexte, le thème choisi pour la soixante-sixième session, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », est on ne peut plus opportun. L'Organisation a été créée pour préserver la paix de tous, et non une paix conditionnelle pour quelques-uns. Elle vise une coopération internationale honnête fondée sur un esprit optimiste et constructif. Elle vise un dialogue entre États caractérisé par le sens du devoir et une conscience en alerte aux fins d'apporter le changement. Il faut privilégier les initiatives multilatérales diplomatiques et politiques de préférence

aux solutions militaires, qui risquent d'entraîner des conflits prolongés.

Le rôle de la médiation aux Îles Salomon consiste à trouver un terrain d'entente entre les populations du pays, qui parlent 87 langues différentes. Le Gouvernement reste déterminé à bâtir une société multiculturelle unie, en garantissant l'égalité des chances pour tous. Le Ministère de l'unité nationale, de la réconciliation et de la paix, en collaboration avec la Commission de vérité et de réconciliation, poursuit le processus engagé il y a plus de deux ans, qui vise à jeter des ponts entre les anciennes parties au conflit en diffusant un message de tolérance, de respect, de dialogue et de compréhension entre les Salomoniens.

Je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement est en train de réformer et d'améliorer notre système démocratique. À cette fin, il s'est fixé pour objectif de poursuivre les consultations nationales sur un projet de loi portant sur l'intégrité des partis politiques, introduit par le gouvernement précédent en 2009. Nous sommes en train de formuler une politique globale, qui est de répertorier les textes de loi à amender ou promulguer.

Les Îles Salomon se sont fixé des objectifs ambitieux dans différents cadres internationaux. Nous pouvons atteindre tous ces objectifs grâce à une relation privilégiée avec l'ONU. Nous estimons que l'ONU doit établir des liens particuliers avec des pays ayant des besoins particuliers, surtout ceux qui ont le plus de retard, afin de les aider à atteindre les objectifs convenus au niveau mondial. Pour faire avancer les choses, la communauté internationale doit honorer ses engagements en apportant une aide financière suffisante pour garantir la transformation économique nécessaire dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Le multilatéralisme représente le fondement de notre politique étrangère. En juin, nous avons ouvert une deuxième Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies, à Genève, et nous aimerions que les Nations Unies nous retournent le compliment en renforçant leur présence dans les Îles Salomon. Nous avons un système des Nations Unies surrégionalisé, ce qui n'a pas empêché que les problèmes ne s'aggravent dans la région du Pacifique. Malgré la taille réduite de nos pays, trois des pays du Pacifique ont connu des conflits au cours des deux dernières décennies et cinq des 12 pays de la région figurent sur la liste des pays les moins avancés.

Aujourd'hui, 6 décès sur 10 dans la région du Pacifique sont causés par des maladies non transmissibles. Ces maladies représentent une pandémie dans la région. C'est pourquoi les Îles Salomon ont mis sur pied un plan stratégique de lutte contre les maladies non transmissibles pour la période 2011-2015. La prévention demeure la clef de voûte de notre politique de lutte contre les maladies non transmissibles, ainsi que le développement des services de santé primaire dans tout le pays. Nous continuerons à avoir besoin d'un appui extérieur à court et à moyen terme pour la mise en œuvre de nos programmes relatifs aux maladies non transmissibles.

Les Îles Salomon, en tant que l'un des pays les moins avancés, se félicite de l'adoption, en mai, du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés portant sur une période de 10 ans. Ce Programme pourrait permettre d'arracher à la pauvreté 880 millions de personnes dans le monde. Les 48 pays les moins avancés ont élaboré un programme, avec l'objectif ambitieux de radier la moitié de ces pays de la liste des pays les moins avancés d'ici à 2020. Ce programme porte essentiellement sur les investissements dans les secteurs de production des pays les moins avancés afin de pouvoir relever nos défis de développement en suscitant une croissance économique stable, soutenue et qui profite à tout le monde. Les partenariats sont essentiels pour appuyer l'investissement dans les activités génératrices de revenu, la création d'emplois, le développement des infrastructures, le développement agricole dans les zones rurales et l'investissement dans les petites exploitations agricoles. Le Gouvernement des Îles Salomon est allé au devant de 85 % de la population, qui habitent dans les zones rurales, en exécutant simultanément des réformes sectorielles et constitutionnelles, ainsi que des programmes de réforme agraire.

Les Îles Salomon appuient l'appel adressé au Secrétaire général de mener un débat structuré sur le nouveau programme devant succéder aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) après 2015. En effet, nous devons tous admettre qu'en 2015, nous n'aurons pas réussi à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. L'examen doit porter sur les moyens de réaliser les objectifs sociaux et de développement. Cela signifie qu'il faut considérer les OMD dans la perspective du développement durable. Les Îles Salomon attendent avec impatience la tenue de ce débat.

S'agissant des changements climatiques, nous demandons au Secrétaire général de mobiliser, de la part des pays partenaires développés, la volonté politique nécessaire pour qu'une deuxième période d'engagement soit adoptée à Durban dans le cadre du Protocole de Kyoto. Cela permettrait d'éviter un vide entre la première et la deuxième période d'engagement, d'assurer la survie de toutes les populations vulnérables et d'empêcher que les effets des changements climatiques n'atteignent des niveaux irréversibles.

Les problèmes associés aux changements climatiques posent des difficultés croissantes à notre pays. Nous sommes en train de prendre un certain nombre de mesures pratiques. Le Gouvernement prévoit de relocaliser l'hôpital central national sur un terrain plus élevé. Dans le cadre du programme d'adaptation, nous mettons progressivement en place une politique de résilience en matière de sécurité alimentaire et d'approvisionnement en eau. Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés en matière de changements climatiques s'intensifient, et le financement accéléré promis il y a deux ans doit se concrétiser d'urgence pour les pays vulnérables. Les Îles Salomon sont en train de mettre en place des centres de croissance économique dans l'ensemble du pays, et nous envisageons de faire fonctionner ces centres à l'énergie renouvelable, ce que nous considérons comme une nécessité et une condition requise pour la croissance.

Les Îles Salomon se félicitent de la croissance de la coopération Sud-Sud et de sa politique d'engagement au sein de la communauté internationale, et en particulier de l'aide de pays comme Cuba, l'Inde et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous nous réjouissons également de la présence de nouveaux partenaires non traditionnels dans notre région, dont le Luxembourg, la Géorgie et l'Italie, qui ont offert leur appui et constituent un complément crucial à l'appui accordé par nos partenaires traditionnels, à savoir, l'Union européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la République de Chine et le Japon.

Les Îles Salomon, en tant que pays en situation d'après-conflit, continue de participer à la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon (RAMSI), menée par l'Australie avec l'aide de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays membres du Forum des îles du Pacifique. Lors du voyage qu'il a effectué récemment dans mon pays, le Secrétaire général a pu constater ce qu'a fait la Mission pour rétablir l'ordre et

réformer nos systèmes économique et de gouvernance. Mon pays remercie tous ses voisins du Pacifique de leur appui et réitère que toute réduction des activités de la Mission doit se faire de manière progressive et responsable.

Nous continuons de rechercher des solutions locales au sein même de la région. Le Groupe de pays mélanésiens fers de lance a convenu d'établir une académie de police régionale mélanésienne rassemblant les forces disciplinaires des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Vanuatu et des Îles Salomon pour répondre aux nouveaux besoins, des catastrophes aux conflits. Les Îles Salomon espèrent que, comme les Fidji, le Vanuatu et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ses forces de police pourront participer aux missions des Nations Unies. Le travail dans ce sens se poursuit, et nous espérons le mener bientôt à terme.

Dans ma région, les Îles Salomon continuent d'appuyer l'inscription du territoire français de Nouvelle Calédonie sur la liste de décolonisation de l'ONU, et fera de même pour la Polynésie française, en coopération avec toutes les parties prenantes, y compris l'Administrateur. Le Groupe de pays mélanésiens fers de lance appuie notamment avec force l'inscription de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie française au programme de décolonisation.

Le système international actuel nous a poussés à la limite de nos ressources naturelles. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir à Rio l'année prochaine sera une nouvelle occasion pour la communauté internationale d'identifier les lacunes existant dans les programmes actuels de développement durable, du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice, qui reconnaissent la situation particulière des petits États insulaires en développement, au Programme d'action d'Istanbul pour les PMA. Nous engageons vivement les pays signataires à tenir leurs engagements.

Les Îles Salomon attendent avec impatience les négociations prévus dans le courant de l'année. Nous sommes déjà en train de protéger le dernier stock mondial de thons en créant la première industrie durable de la pêche du monde grâce à un mécanisme intergouvernemental sous-régional. La pêche reste notre source d'alimentation et de revenus, et il nous faudra en maximaliser durablement les rendements en mettant les trois piliers du développement durable sur

un pied d'égalité, et ce, d'une manière équilibrée et durable.

Les Îles Salomon sont le siège de l'Organisme des pêches du Forum des îles du Pacifique, et nous souhaiterions accueillir le centre régional des sciences et techniques marines de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer afin de faire avancer la recherche scientifique marine dans la région du Pacifique et de favoriser le transfert de techniques marines pour le développement de nos ressources marines et océaniques.

Les Îles Salomon croient au dialogue et à la collaboration avec tous les pays du monde, y compris les Fidji, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, conformément aux principes du Groupe de pays mélanésien fers de lance, et dans le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-agression, de la non-ingérence, de l'égalité, des avantages mutuels et de la coexistence pacifique. Nous encourageons tous les États à faire de même.

Je me félicite également de pouvoir dire que, depuis que mon gouvernement est entré en fonctions il y a 14 mois de cela, nous avons établi des relations avec plus de 27 pays et continuerons de tendre la main vers tous les pays pour veiller à ce que les Îles Salomon restent rattachées à notre monde interdépendant. Sur cette note, je souhaite la bienvenue à un nouveau membre, le Soudan du Sud. Nous lui offrons notre amitié et attendons avec intérêt d'œuvrer avec lui sur toutes les questions d'intérêt commun pour nos pays.

Le blocus économique imposé depuis 51 ans à Cuba est anachronique. Dans un esprit d'amitié et de respect du principe de bon voisinage, les Îles Salomon demandent humblement à notre partenaire et ami, les États-Unis, la levée inconditionnelle de ce blocus économique contre le peuple cubain. Nous appelons les deux États à renouer, rétablir, ranimer, réclamer et récupérer leur amitié et leur respect pour leur souveraineté mutuelle conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Les Îles Salomon accueilleront l'année prochaine le onzième Festival des arts du Pacifique qui célébrera et promouvra la diversité et l'unicité des cultures autochtones du Pacifique. Ce sera l'occasion pour nous d'exprimer notre sentiment de fierté, de prise de conscience et de reconnaissance de la « pacificité » des communautés isolées du Pacifique et de développer et de préserver un profond sentiment de solidarité et

d'unité par le biais de notre musique ancienne, de notre art corporel, de nos danses et de nos langues. Nous sommes impatients de recevoir nos invités en 2012.

Quant au long conflit que connaît la Terre sainte, les Îles Salomon appuient le travail du Quatuor. Nous notons que plus de deux tiers des États Membres de l'ONU reconnaissent la Palestine en tant qu'État. Au nom de la paix, les Îles Salomon estiment que la communauté internationale doit avoir la force et le courage d'agir avec détermination sur la base de la solution de deux États et de vaincre la méfiance qui existe dans la région au niveau multilatéral.

Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, les Îles Salomon restent favorables aux négociations intergouvernementales sur l'élargissement du nombre de sièges permanents et non permanents. Ma délégation n'oublie pas que la dernière réforme du Conseil de sécurité date de 1965. Le monde a changé depuis. Nous devons revoir le texte de négociations dans le cadre de notre processus officieux de négociations intergouvernementales et nous joindre aux autres petits États insulaires en développement pour réclamer expressément un siège non permanent au Conseil de sécurité pour les petits États insulaires en développement.

S'agissant des droits de l'homme, j'ai le plaisir d'annoncer que les Îles Salomon ont présenté leur rapport national sur la situation des droits de l'homme au Conseil des droits de l'homme. Pour un pays en développement, le droit au développement est au cœur de la politique nationale. Le fait de baser le développement sur la population, de permettre à celle-ci d'y participer véritablement et de distribuer équitablement les richesses et les avantages nationaux permettra d'apaiser un homme en colère, de nourrir un enfant affamé et d'autonomiser nos femmes.

Ma délégation prend acte du changement de nomenclature du Groupe des États d'Asie, composé de 53 membres, qui est devenu le Groupe des États d'Asie et des petits États insulaires en développement du Pacifique. C'est une évolution importante qui représente véritablement la diversité des membres du Groupe asiatique. Nous félicitons nos collègues asiatiques d'avoir pris cette décision.

S'agissant de l'égalité des sexes, les Îles Salomon se sont fixé des objectifs élevés, à tel point qu'elles vont briguer un siège régional au sein du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les

Îles Salomon se présentent en tant que candidat approuvé par les petits États insulaires en développement du Pacifique et, avec l'appui de l'Assemblée, elles espèrent apporter la contribution des PMA et des petits États insulaires en développement aux activités du Conseil d'administration.

S'agissant des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan, ma délégation se félicite à nouveau du dialogue qui se poursuit entre la République de Chine à Taiwan et la République populaire de Chine. Nous notons que Taiwan continue d'apporter des contributions au système de santé mondial par le biais d'un grand nombre de programmes de développement internationaux, et nous nous félicitons de sa participation aux travaux de l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur. Nous lançons un nouvel appel pour que ces arrangements s'appliquent également aux autres organes conventionnels des Nations Unies, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), afin de garantir la participation véritable de Taiwan et de son peuple aux activités de la communauté internationale. Les Îles Salomon se félicitent par ailleurs des programmes relatifs à l'atténuation des changements climatiques et aux sources d'énergie renouvelables mis en place par Taiwan en collaboration avec les pays en développement, et elles souhaitent qu'un statut d'observateur similaire soit accordé à Taiwan au sein de la CCNUCC.

Je termine en réaffirmant que ma délégation est certaine que nous parviendrons à mettre concrètement en œuvre notre programme mondial au cours des 12 prochains mois. De nombreuses vies en dépendent. Au nom du Gouvernement et du peuple salomonais, je tiens à assurer l'Assemblée de notre appui et de notre coopération.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Îles Salomon de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Danny Philip, Premier Ministre des Îles Salomon, est escorté de la tribune.

Allocution de S. E. Lord Tu'ivakano of Nukunuku, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga.

Lord Tu'ivakano of Nukunuku, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. Lord Tu'ivakano of Nukunuku, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Lord Tu'ivakano (Tonga) (parle en anglais) : Comme les autres orateurs qui se sont exprimés avant moi, je tiens à féliciter sincèrement M. Al-Nasser de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale pour la présente session. Ma délégation et moi-même l'assurons, comme toujours, de notre appui et de notre coopération. Je tiens par ailleurs à remercier M. Joseph Deiss, de la Suisse, d'avoir dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Nous nous souvenons également d'un autre ancien Président de l'Assemblée, M. Harri Holkeri, de la Finlande, qui est décédé dans le courant de l'année mais qui a eu une influence durable sur le bon fonctionnement de l'Assemblée générale et de l'ONU.

S'agissant des dirigeants actuels de notre Organisation, je tiens à féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination méritée pour un second mandat. Il continue, avec le Secrétariat, de faire preuve de la détermination nécessaire en ces temps difficiles de crise mondiale. Nous rendons également hommage à la mémoire des membres du Secrétariat qui ont fait le sacrifice ultime dans l'exercice de leurs fonctions internationales.

Un nouvel exemple du rôle essentiel joué par le Secrétaire général en ces temps difficiles est sa convocation au début de la semaine, de la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Si les petits pays tels que le mien ne les combattent pas, le danger potentiel que représentent les maladies non transmissibles menace non seulement les moyens de subsistance et le style de vie des populations, mais également tout progrès qui pourrait être accompli vers la réalisation de l'objectif 6

du Millénaire et des autres objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Lors de la réunion annuelle des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue à Auckland ce mois même, nous avons adopté une déclaration sur les maladies non transmissibles dans laquelle nos gouvernements s'engagent notamment à mettre en œuvre cinq initiatives dans des domaines fondamentaux en vue de réduire l'incidence des maladies non transmissibles : lutte contre le tabagisme, amélioration des régimes alimentaires, augmentation de l'activité physique, réduction de la consommation d'alcool et facilitation de l'accès aux médicaments et aux technologies essentiels.

À cet égard, les Tonga ont eu le plaisir de s'associer à d'autres États Membres pour adopter la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe) de la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Je crois sincèrement que cette Réunion nous a permis de faire un pas dans la bonne direction en vue de bâtir un avenir plus sain et plus heureux pour nous tous.

Nous sommes heureux que le Secrétaire général ait pu se rendre dans un certain nombre de pays de notre région avant sa participation historique au Forum des îles du Pacifique. Il a pu apprécier par lui-même l'impact écrasant des changements climatiques sur les pays du Pacifique et valider l'action des petits États insulaires en développement, tels que les Tonga, au sein des forums internationaux. Nous devons partir des bases communes établies à Copenhague et à Cancún pour approuver la promesse qui pourrait émerger à Durban, en décembre, à l'issue de la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Nous sommes heureux qu'en juillet, sous la présidence compétente de l'Allemagne, le Conseil de sécurité ait pris des mesures décisives pour répondre à cet impératif moral en organisant un débat public et en adoptant une déclaration présidentielle sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales et les répercussions des changements climatiques (S/PRST/2011/15*). Le Conseil et ses membres, aujourd'hui et à l'avenir, loin de manquer à leur devoir à cet égard, doivent continuer de mener des débats sur la question des changements climatiques et de leurs répercussions sur des États Membres tels que les Tonga et les autres pays du Pacifique.

Alors que la Réunion de haut niveau de l'année dernière sur les OMD a offert aux petits États insulaires en développement tels que les Tonga l'occasion de dresser un bilan de leur progression vers la réalisation de ces objectifs à l'horizon 2015, nous pensons que la même occasion s'offre aujourd'hui à nous alors que nous nous préparons tous pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui aura lieu l'année prochaine. Nous soulignons l'importance cruciale du développement durable, de la gestion et de la conservation de nos océans et ressources marines – vivantes et non vivantes – comme source adéquate d'existence et de revenu pour nos communautés et gouvernements. Il est essentiel de faire que des États comme les nôtres bénéficient d'une plus grande part des gains tirés de ces ressources. Les petits États insulaires en développement du Pacifique que nous sommes iront à la Conférence de Rio pour demander que soit relevé le défi de ce que nous appelons « économie bleue » afin de répondre aux attentes et aux aspirations au développement de nos peuples.

En tant que tel, les Tonga continuent d'observer leurs obligations au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et prennent acte de la décision prise par consensus par les États parties cette année, qui a trait au volume de travail de la Commission des limites du plateau continental, dont les travaux sont appréciés à leur juste valeur par les États côtiers comme le mien. Les Tonga, de concert avec un autre État frère de la région, ont participé activement encore une fois cette année aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins et pris acte de la décision de l'Autorité d'octroyer des permis d'exploitation à des entités parrainées par nos gouvernements respectifs. Cela ouvre une voie créative aux États comme le mien, dans l'esprit de la Convention, vers de solides partenariat et développement. Le patrimoine commun de l'humanité, pour qu'il ait réellement un sens, doit être commun à tous et non seulement à ceux, rares, qui disposent de moyens dans ce domaine.

Les Tonga renouvellent leur appel à la création et à la définition d'une catégorie officielle de petits États insulaires en développement au sein du système des Nations Unies. Nous voulons une définition qui ne soit pas basée sur une approche unique. Comme d'autres, nous voulons une définition qui distingue ces États et réponde à leur diversité sous maints aspects : taille, population, éloignement, isolement et niveau de

développement socioéconomique. Une telle définition ne ferait pas qu'améliorer les liens à l'intérieur du système des Nations Unies, elle mettrait aussi en place, à notre avis, un bon repère à la fois cohérent et pratique, pour la communauté internationale. Elle renforcerait la position de l'Organisation des Nations Unies et du système international vis-à-vis des petits États insulaires en développement et face aux défis uniques et spéciaux qu'ils doivent relever.

Comme d'autres, nous aussi souhaitons la bienvenue à la République du Soudan du Sud en tant que nouvel État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Les Tonga ont toujours appuyé les efforts visant à instaurer une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Les sables mouvants du Printemps arabe qui ont balayé la région environnante au début de l'année ont rendu encore plus incertaine, mais pas impossible, une telle paix et une sécurité véritable. C'est vraiment l'heure de vérité non seulement pour ceux qui espèrent vraiment un Israël sécurisé et une Palestine viable, mais aussi pour ceux qui ont nourri depuis trop longtemps de tels espoirs d'une paix ambitieuse.

L'intérêt des Tonga à développer des sources d'énergie renouvelable, dans le contexte de notre feuille de route énergétique nationale, a grandi avec notre élection au Conseil de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) lors de la première session de l'Assemblée de l'Agence, en avril 2011. Nous nous emploierons sérieusement à faire entendre la voix des États en développement tel que les Tonga et d'autres, au sein de ce nouveau Conseil, étant donné son rôle clef de direction dans les prises de décisions et dans l'orientation future de l'Agence. Pour assumer un tel rôle, IRENA doit être prête à faire preuve d'innovation. Les travaux de l'Agence revêtiront une plus grande importance durant l'Année internationale de l'énergie durable pour tous, qui approche, et dans le cadre des activités qui y sont associées. J'aimerais aussi reconnaître le ferme appui du Gouvernement des Émirats arabes unis en tant que pays hôte d'IRENA.

Je suis heureux de prendre la parole devant l'Assemblée en tant que premier Premier Ministre des Tonga, démocratiquement élu. En décembre, soit un mois après les élections de novembre 2010, je pris mes fonctions après un processus évolutif de réformes de fond qui a consisté, dans le contexte de notre Constitution de 1875, à transférer pacifiquement les pouvoirs exécutifs de Sa Majesté en Conseil privé au

Gouvernement en place; à créer un Parlement dont la majorité des membres sont élus au suffrage universel; à élire un Premier Ministre par la majorité des membres élus du parlement; à faire nommer un Cabinet par le Premier Ministre composé largement de membres élus du Parlement, à instaurer une monarchie constitutionnelle; et à mettre en place un appareil judiciaire indépendant fort et à l'abri de toute influence politique.

Malgré cette mutation pacifique, les libertés et les valeurs fondamentales garanties par la Constitution continueront de fournir protection juridique et réconfort à tous les Tongans.

Face à l'avenir incertain du climat économique et financier mondial actuel, mon gouvernement a approuvé le cadre stratégique de développement des Tonga, qui servira de cadre global guidant les activités du Gouvernement durant les quatre prochaines années. Il couvre neuf domaines prioritaires, allant de la construction de communautés fortes et inclusives à l'amélioration des normes de santé et d'éducation, en faveur d'une société tongane sûre, sécurisée et stable. Ce mois même, mon gouvernement a signé des accords séparés avec la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale pour l'amélioration des services de technologie de l'information et des communications des Tonga de manière à les rendre peu coûteuses et accessibles. L'amélioration de tels services permettra aux Tonga de renforcer aussi le fonctionnement des secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que de l'administration. Mon gouvernement pense sincèrement que ce cadre mettra les Tonga sur la bonne voie s'agissant de renforcer ses capacités d'atteindre sensiblement les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies d'ici à 2015.

En conclusion, mon gouvernement réaffirme avec joie son attachement aux principes de la Charte des Nations Unies et nous nous engageons à appuyer les travaux et la réforme en cours de l'Organisation.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Lord Tu'ivakano of Nukunuku, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères, de la défense, de l'information et des communications du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Abdiweli Mohamed Ali,
Premier Ministre du Gouvernement fédéral
de transition de la République somalienne**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne.

M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ali (Somalie) (parle en anglais) : Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général de sa nomination pour un second mandat. Nous, Somaliens, tenons à le remercier de son initiative d'inscrire la Somalie en tête de liste de l'ordre du jour, en dépit de tant d'autres priorités. Nous espérons que la Somalie deviendra pacifique et stable au cours de son mandat.

C'est un honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale pour la première fois en tant que Premier Ministre de la Somalie. J'ai pleinement conscience des énormes défis qui pèsent en cette période importante de notre histoire, et suis déterminé à agir avec audace pour la cause de la paix, de la justice et de la stabilité – non seulement dans la corne de l'Afrique, mais sur le continent africain en général, et dans l'ensemble du monde.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée sur la conviction que les pays du monde pouvaient s'unir dans un esprit de coopération afin de régler leurs problèmes communs pour le bien de l'humanité tout entière. Je voudrais parler des problèmes auxquels la Somalie est confrontée, dont les effets se font amplement sentir par la situation désastreuse que connaît actuellement le pays, et dont certains menacent tous les pays représentés ici.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Premier Ministre de la Turquie pour son authentique leadership et pour souligner la détresse et les souffrances des personnes touchées par la famine en

Somalie. La crise humanitaire qui semble frapper sans fin la Somalie a des causes nombreuses et variées. Des décennies de conflit, la disparition de l'État central, de mauvais dirigeants kleptomanes et des luttes entre les clans pour des ressources limitées, tout cela, exacerbé par des cycles de sécheresses dévastatrices, a entraîné des pénuries alimentaires chroniques et une économie sous-développée, et conduit la population au désespoir.

Ces dernières années, l'organisation terroriste mondiale Al-Qaida a tenté d'exploiter ces divisions et ces faiblesses pour fomenter et conduire des attaques contre le reste du monde. Notre peuple ne connaît que trop bien la destruction que quelques-uns, aveuglés par une idéologie de l'extrémisme et la terreur, peuvent causer à un pays. C'est cette petite minorité – et principalement le groupe Al-Shabaab, affilié à Al-Qaida – qui est responsable de la famine qui se propage actuellement à travers tout le pays, du fait de leurs politiques de pillage systématique des greniers, de recrutement forcé et d'extorsion des agriculteurs et de leurs familles, et enfin d'interdiction de l'accès pour les organismes d'aide aux régions les plus touchées dans le sud du pays.

Toutefois, la menace qu'ils représentent ne s'arrête pas à nos frontières. Des combattants étrangers cherchent à exporter leur extrémisme délétère dans le reste de la corne de l'Afrique, en recrutant et en finançant des actes de terrorisme dans des pays voisins comme l'Ouganda, où l'année dernière, 76 innocents ont été assassinés. L'insécurité qu'ils ont créée dans le sud de la Somalie a poussé un flot important de réfugiés à se rendre au Kenya et en Éthiopie, épuisant les ressources et répandant l'instabilité dans la région.

Ils planifient en outre activement de frapper plus loin. Cette semaine encore, l'un des chefs d'Al-Shabaab a déclaré que le groupe était résolu à poursuivre son combat contre le Gouvernement somalien, et visait également à détruire les États-Unis et l'ONU. L'on sait bien également qu'Al-Shabaab a concentré ses efforts de recrutement et de radicalisation sur les diasporas somaliennes en Australie, en Europe, au Canada et aux États-Unis d'Amérique.

De toute évidence, la lutte contre Al-Qaida est une lutte où nous avons tous un enjeu, et dans laquelle nous avons donc tous des responsabilités. En Somalie, nous avons fait ce que nous pouvions, avec nos ressources limitées, pour remplir nos obligations à cet égard. Un mois à peine après que les forces des États-

Unis ont tué Oussama ben Laden, l'un de ses bras droits les plus recherchés, Fazul Abdullah Mohammed, a été abattu par les forces de sécurité somaliennes aux abords de Mogadiscio. Peu après, avec l'aide des forces de l'Union africaine, l'Armée nationale somalienne a réussi à contraindre les extrémistes à retirer le gros de leurs forces de la capitale. En conséquence, nous pouvons maintenant commencer à fournir l'aide humanitaire nécessaire à la population sans cesse croissante de personnes déplacées, qui fuient les zones encore aux mains des extrémistes, où la famine a frappé très durement.

Bien que le retrait des extrémistes de Mogadiscio soit un fait positif, il se peut que cela annonce une nouvelle phase plus dangereuse du conflit, sachant qu'ils emploient de plus en plus de tactiques asymétriques comme les attentats suicides et l'utilisation d'engins explosifs improvisés qui visent la population civile. Alors que nous continuons de consolider nos propres capacités, nos services de sécurité sont conscients de cette menace et ont déjà déjoué avec succès un certain nombre de projets d'attentats, dont plusieurs prenant pour cible les affamés dans les centres de distribution de vivres.

Le terrorisme s'attaque aux États en décomposition, en exploitant leur pauvreté et leurs vides de gouvernance afin de radicaliser, recruter et planifier. C'est pourquoi les extrémistes ont toujours lutté contre le processus de paix en Somalie et ont cherché à détruire les institutions qu'il a mises en place. Les dirigeants somaliens redoublent d'efforts pour parvenir à la réconciliation nationale et enraciner la gouvernance démocratique. Il y a trois semaines, avec l'aide de nos partenaires internationaux, nous avons accueilli la première conférence nationale consultative à Mogadiscio, au cours de laquelle les institutions de transition et des représentants d'administrations régionales se sont rassemblés afin d'adopter une feuille de route prévoyant le retour d'un gouvernement permanent, légitime et représentatif à la tête du pays.

La conférence, qui a marqué l'aboutissement d'initiatives pour la réconciliation d'inspiration somalienne qui remontent à la Déclaration d'Arta en mai 2000, constitue le meilleur espoir pour la Somalie de mettre sur pied une base politique solide sur laquelle se reconstruire. La feuille de route est une réalisation importante pour le processus de paix en Somalie. Son adoption marque la première de nombreuses étapes qui mèneront en fin de compte à la conclusion du processus de transition de manière

responsable et productive. Elle met également en lumière les tâches que la transition doit encore effectuer, notamment la rédaction et la promulgation d'une nouvelle Constitution. Les institutions fédérales de transition se sont engagées à respecter des délais et critères spécifiques pour leur mise en œuvre, tels que stipulés dans la feuille de route, ce qui permettra au Somaliens de mesurer nos résultats à cet égard.

L'appui de la communauté internationale est également crucial pour garantir son succès. En effet, la conférence elle-même n'aurait pas pu avoir lieu sans l'engagement constant de la communauté internationale. Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer ma gratitude, au nom de la nation toute entière, à l'Union africaine, et en particulier à l'Ouganda et au Burundi, pour le soutien qu'ils ont fourni et les sacrifices qu'ils ont consentis à ce jour pour cette noble cause. Le fait que la conférence ait pu avoir lieu à Mogadiscio en toute sécurité témoigne de ce qui a été accompli sur le plan sécuritaire dans la ville grâce à leurs forces. Je dois aussi remercier tous les pays représentés ici de l'appui bilatéral et multilatéral qui a été fourni tant aux institutions de transition qu'à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), sans lequel rien de ce qui a été réalisé n'aurait été possible.

Dans l'avenir, à l'heure où nous entamerons la dernière étape du processus de transition, nous aurons toujours besoin de l'aide et de l'appui de l'ONU. La feuille de route a montré le chemin et, bien que les dangers demeurent tapis dans l'ombre, nous ne pourrions nous en écarter. Nous demandons à l'Organisation de continuer à nous accompagner dans ce voyage et de fournir les ressources nécessaires à mesure que nous progressons vers la pleine souveraineté.

Malgré les progrès remarquables que nous avons réalisés jusqu'à présent, nos gains restent fragiles et leur consolidation exigera de la résilience et l'union de tous. Il est essentiel que l'armée somalienne et l'AMISOM reçoivent des renforts dès que possible, afin d'éviter un vide de la sécurité dans les quartiers de Mogadiscio récemment évacués par les extrémistes en fuite, et de faire en sorte que la ville soit sécurisée pour les résidents et les travailleurs humanitaires. Le déploiement immédiat, déjà autorisé par le Conseil de sécurité, de 3 000 soldats supplémentaires de l'AMISOM sera une première étape cruciale.

En outre, nous devons aussi commencer à montrer au peuple les fruits de la paix et de la démocratie, et à freiner les effets néfastes de la radicalisation. La Somalie a besoin de l'aide du reste du monde pour reconstruire son économie et créer des emplois pour les millions de jeunes qui ont été privés de perspectives d'avenir en raison de l'anarchie qui a régné ces 20 dernières années. Nous devons leur montrer qu'il y a un meilleur choix que le canon d'un pistolet.

L'effort doit commencer chez soi. Je veux bien être le premier à reconnaître que les Somaliens ont fait des erreurs dans le passé, ce qui a érodé la confiance de la communauté internationale dans nos institutions. La Somalie peut et doit faire mieux. En ces temps de crise nationale, le peuple somalien doit mettre ses divergences de côté et s'unir pour affronter les dangers. La réconciliation doit devenir notre mantra à mesure que nous travaillons à faire avancer le processus de paix et à créer un environnement propice à la fourniture de l'aide. La classe politique doit aussi accepter sa responsabilité pour les erreurs du passé et se décider à faire mieux. Le peuple somalien en a assez de la guerre et de la faim, des querelles politiques et de la corruption. Il exige, et mérite en effet, un gouvernement qui place l'intérêt national avant l'ambition personnelle, et qui favorise l'unité plutôt que la division.

Le Gouvernement fédéral de transition met tout en œuvre pour changer cela et inculquer le patriotisme et le sens des responsabilités. Nous obtenons de bons résultats dans l'action que nous menons pour accroître le professionnalisme et la transparence dans le recouvrement des impôts et dans la gestion de l'économie, renforcer les mécanismes internes régulant la répartition des recettes publiques et créer un système fiscal et monétaire plus ouvert et plus responsable.

La Banque centrale de la Somalie fonctionne. Les réformes économiques que nous avons engagées ont permis de doubler le montant des recettes du port de Mogadiscio et de quadrupler celles de l'aéroport international d'Aden. Ces revenus servent à financer des services publics dans la limite de nos capacités actuelles. À titre d'exemple, 15 % des recettes collectées sont consacrées à la reconstruction de la ville. En conséquence, pour la première fois en 20 ans, à Mogadiscio, les débris sont enlevés, les routes sont remises en état, les rues éclairées et les marchés, les hôpitaux et les écoles rouvrent. Un fichier contenant les noms et les données biométriques de tous les

membres des forces de sécurité a été créé et nos soldats perçoivent leur salaire de manière régulière.

Comme le demande la feuille de route, nous avons également lancé un processus de sélection des candidats à la Commission indépendante intérimaire de lutte contre la corruption. Nous élaborons également un budget national pour le prochain exercice fiscal.

S'agissant des progrès accomplis dans le secteur de la sécurité, afin de consolider et de maintenir ces réformes et de répondre aux attentes des Somaliens, le Gouvernement fédéral de transition doit être plus efficace et mettre en place les conditions nécessaires pour favoriser la croissance de l'économie somalienne. Toutefois, l'ampleur du problème est telle que nous continuerons d'avoir besoin de l'aide de nos partenaires internationaux.

Nous pouvons comprendre que, compte tenu du contexte économique mondial actuel, nombre de pays les plus riches seront tentés de remédier à leurs propres difficultés, au détriment de l'aide apportée à leurs cousins plus pauvres du monde en développement et des investissements faits dans ces pays. Je voudrais les en dissuader. Les visionnaires qui ont créé cette Assemblée avaient compris qu'il était impossible de garantir des avantages économiques à une partie de la population mondiale tant qu'il ne s'agirait toujours que d'un rêve lointain pour le reste du monde. Ils ont donc entrepris de mettre en place une structure politique et économique mondiale interdépendante pour que tous les citoyens de chaque pays puissent contribuer à la prospérité mondiale et en recueillir les fruits. Je prie donc la communauté internationale de continuer d'appuyer généreusement les institutions économiques naissantes au moment où nous nous efforçons de reconstruire les infrastructures détruites et de relancer l'activité économique dans les zones où nos forces assurent la sécurité.

Aux milieux des affaires, je dis que la Somalie est véritablement le géant endormi de l'Afrique et qu'un petit investissement dans le pays permettra d'accomplir des progrès considérables. Dotée du plus long littoral du continent, d'abondantes richesses naturelles inexploitées et d'un esprit d'entreprise cultivé depuis l'époque romaine, une Somalie en paix sera une force modératrice et un moteur de la croissance et de la prospérité pour la région et l'ensemble du continent.

En outre, l'intégration de la Somalie à l'économie mondiale aura un effet bénéfique considérable sur les

efforts de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes, qui a un coût très lourd pour le commerce mondial. Comme de nombreux observateurs l'ont indiqué, la surveillance policière n'est pas une solution durable à cette menace. La remise sur pied d'une économie dynamique sur terre, par la création d'emplois et l'ouverture de perspectives, représente le seul antidote.

La situation humanitaire en Somalie reste extrêmement grave. L'ONU a déclaré qu'une famine sévissait dans une sixième région de Somalie, ce qui signifie que près de la moitié de la population est désormais menacée de mourir de faim. De nombreux Somaliens continuent d'affluer vers la capitale pour y trouver refuge, plus d'un demi-million étant déjà arrivés. Pour faire face à cette situation et pour superviser l'acheminement de l'aide humanitaire, un comité de haut niveau été mis en place. Suivant ses recommandations, le Gouvernement a établi plusieurs camps pour accueillir les réfugiés et les nourrir. Un service de gestion des catastrophes, composé de membres de la société civile, a également été créé. Nous travaillons avec des organismes des Nations Unies tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial, pour synchroniser nos efforts face à cette famine.

Au nom de la nation somalienne dans son ensemble, je voudrais exprimer ma reconnaissance pour les promesses d'aide que nous avons reçues des gouvernements et des organisations humanitaires du monde entier. Le besoin le plus urgent reste cependant ressenti dans les zones qui sont toujours sous le contrôle effectif des extrémistes, où l'accès des organisations humanitaires internationales est très sévèrement restreint. Les insurgés font également obstacle à la liberté de mouvement de millions de gens qui tentent de trouver de l'aide soit à Mogadiscio soit dans les pays voisins.

M. Mayr-Harting (Autriche), Vice-Président, assume la présidence.

Sans une intervention urgente pour remédier à cette situation, il est estimé que 750 000 personnes pourraient mourir dans les prochains mois. Certes, des précipitations normales voire supérieures à la normale sont attendues au cours du prochain trimestre, mais elles ne suffiront probablement pas à résorber la crise à court terme, puisque les récoltes ne sont pas attendues avant février. Quoi qu'il en soit, la production

découlant de la petite saison des pluies ne représente qu'un tiers de la production céréalière annuelle, et le déplacement forcé des agriculteurs du fait de la famine en cours ne peut que réduire encore davantage le rendement attendu. D'ailleurs, l'Organisation des Nations Unies a indiqué que la famine se propagerait vraisemblablement au reste du sud du pays d'ici à la fin de l'année.

Il est donc essentiel que nous accélérions nos efforts pour atteindre les populations dans les zones tenues par Al-Chabab, tout en veillant à protéger les travailleurs humanitaires internationaux contre les attaques et les enlèvements commis par les insurgés. Comme je l'ai indiqué plus tôt, la communauté internationale doit urgemment consolider ses efforts afin d'étendre, au-delà de Mogadiscio, le périmètre de sécurité des travailleurs humanitaires dans ces zones. Entre-temps, mon gouvernement continuera de collaborer étroitement avec les organisations humanitaires pour réunir et partager les informations sur les besoins. Nous nous tenons prêts à coopérer avec tous les acteurs afin de faire en sorte que l'aide parvienne jusqu'aux populations les plus gravement touchées, où qu'elles se trouvent.

Comme je l'ai déjà dit, les problèmes que j'ai mis en avant sont aggravés par la multiplication des vagues de sécheresse destructrice dans notre pays, dues à une modification des phénomènes climatiques dans le monde. Nous, dans la Corne de l'Afrique, avons été touchés plus durement que la plupart des autres régions du monde. En ce moment même, la région connaît la pire sécheresse enregistrée depuis une génération. L'ampleur des souffrances dans mon pays illustre le tribut que nous devons payer.

Une action concertée s'impose, non seulement pour s'attaquer aux causes des changements climatiques, mais également pour en atténuer les effets néfastes, en particulier sur des pays, telle la Somalie, dont la responsabilité dans la création de ce problème est moindre mais qui sont le plus durement touchés par leurs effets. À cet égard, je tiens à réitérer l'appel lancé durant le sommet consacré à la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique, organisé récemment dans la capitale kényane, Nairobi, demandant aux pays développés de faciliter le transfert des technologies et de renforcer les capacités des pays en développement afin qu'ils puissent s'adapter à ces problèmes. La Somalie aura besoin d'aide pour améliorer sa gestion des ressources en eau et moins dépendre de l'agriculture non irriguée au moment où elle a du mal à

atteindre les objectifs dont il a été convenu au sommet de Nairobi, à savoir assurer une couverture forestière et une culture irriguée de 10 % du territoire d'ici à 2017.

Par ailleurs, nous défendons fermement le droit de la Palestine à devenir membre à part entière de la communauté des nations. Nous considérons que la solution des deux États est le moyen de régler le conflit palestinien-israélien, les Palestiniens devant avoir la possibilité de vivre en paix et dans la dignité dans leur patrie. Chacun d'entre nous observe les changements en cours dans le monde arabe. La communauté internationale doit soutenir les aspirations pacifiques et démocratiques de tous les peuples.

Nous devons également appuyer le Conseil national de transition de la Libye afin d'instaurer la paix et la stabilité dans ce pays.

Enfin, aujourd'hui, l'avenir de la Somalie est incertain, de même que les perspectives de paix, de stabilité et de prospérité dans la Corne de l'Afrique et la sécurité des États dans le monde entier. Une action mondiale résolue à l'appui de nos efforts est maintenant nécessaire pour consolider les progrès déjà accomplis, faire fond sur ces gains et les étendre au reste du pays dans l'intérêt des générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Abdiweli Mohamed Ali, Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition de la République somalienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Gilbert Fossoun Hougbo, Premier Ministre de la République togolaise

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République togolaise.

M. Gilbert Fossoun Hougbo, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Gilbert Fossoun Hougbo, Premier Ministre de la République togolaise, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Hougbo (Togo) : Mon pays, le Togo, se félicite de l'élection de M. Al-Nasser pour diriger les travaux de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple togolais et en mon nom propre lui présenter nos vives félicitations. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de cette noble et exaltante mission.

Aujourd'hui plus que jamais, les défis de notre planète, de plus en plus nombreux, appellent à une approche plus solidaire afin d'apporter une réponse mondiale efficace à la hauteur des aspirations de nos peuples. Et lorsque les dirigeants du monde, porteurs des ambitions des nations, se retrouvent dans cette enceinte pour réfléchir sur les questions majeures de l'heure, c'est pour donner à leurs populations l'espoir de lendemains meilleurs.

En vue de relever ces différents défis, le Togo s'emploie depuis quelques années à relancer son économie au profit du bien-être de sa population et du développement durable. En effet, nous avons fait du renforcement de la cohésion nationale, de la bonne gouvernance, de la dynamisation des leviers de croissance économique et de la lutte contre l'injustice sociale, notre cheval de bataille.

Sur le plan de la gouvernance politique, le Togo reste fidèle à sa nouvelle vision du partage de la victoire avec tous les acteurs de bonne volonté incluant les partis politiques ayant perdu les élections. Il s'agit surtout de mettre en exergue la victoire du peuple et non celle d'un parti politique. À notre avis, cette conception du pouvoir devrait inspirer tous les dirigeants en quête d'une meilleure accalmie au lendemain des périodes électorales.

Le Gouvernement togolais, dans sa volonté de consolider les acquis démocratiques, s'attèle à la mise en œuvre des recommandations de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne, ainsi que des réformes institutionnelles et constitutionnelles, surtout dans la perspective des élections locales et législatives qui auront lieu en 2012. À cet égard, et fidèle à cette politique d'ouverture et de concertation initiée par le Chef de l'État, le Gouvernement a renoué le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et sociaux à travers le mécanisme du cadre permanent de dialogue et de concertation, afin de poursuivre les discussions sur tous les sujets qui concernent la gestion des affaires de la cité.

La Commission Vérité, justice et réconciliation, mise en place il y a deux ans, et dont la mission est de favoriser la réconciliation nationale, est présentement à la phase cruciale des audiences publiques ou *in camera*, au choix du témoin. C'est l'occasion pour tous les Togolais et Togolaises de se parler des moments les plus pénibles de leur histoire, de se dire la vérité, de s'assurer justice et de se réconcilier, afin de pouvoir tourner définitivement cette page.

Dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Gouvernement togolais s'est engagé à accroître les capacités de l'État, à assurer la protection des personnes et des biens, à garantir les libertés fondamentales et à protéger ainsi la jeune démocratie togolaise des risques de repli identitaire et de l'instrumentalisation des différences. C'est dans cette optique que le Togo vient de transmettre aux instances du Conseil des droits de l'homme à Genève son rapport national dans le cadre de l'examen périodique universel qui aura lieu dans quelques semaines.

Le Togo veut réaffirmer ici-même sa détermination à respecter ses engagements internationaux, et continuera à lutter contre toutes sortes de violations des droits de l'homme et à sévir contre leurs auteurs. Mon pays poursuivra donc sans relâche l'œuvre engagée en vue de consolider les acquis de la démocratie et de la paix, tout en consacrant davantage ses efforts à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans le domaine de la gouvernance économique, le Togo poursuit ses réformes pour une gestion toujours plus saine de ses finances publiques, une optimisation de ses recettes domestiques, pour un secteur financier plus solide, avec la privatisation des banques publiques, l'opérationnalisation de la Cour des comptes et l'adoption d'un nouveau code des marchés publics totalement conforme aux normes internationales, sans oublier le processus d'adhésion du Togo à l'Initiative pour la transparence des industries extractives. Ces différentes mesures ont permis, entre autres, d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de bénéficier d'une annulation de la dette de l'ordre de 1,8 milliard de dollars. Le vaste programme d'assainissement et de réhabilitation des infrastructures, en cours sur toute l'étendue du territoire national, est une illustration de la mise en œuvre effective de cette réforme. C'est le lieu pour moi de remercier au nom du peuple togolais et de son gouvernement tous les partenaires qui nous

ont accompagnés dans ce processus de meilleure gouvernance.

Nous sommes ici au moment où l'Afrique est de nouveau menacée par une famine telle qu'elle n'en avait pas connue depuis une vingtaine d'années. Tous les pays, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, doivent prendre des mesures urgentes pour faire face à cette situation exceptionnelle si nous voulons éviter une tragédie humanitaire à grande échelle.

S'agissant du règlement des conflits et de la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, qui est le thème de la présente session, il est réconfortant de constater que des progrès importants ont été enregistrés, notamment en Afrique, avec la restauration de la paix et de la sécurité en Côte d'Ivoire, progrès qui ont permis le redémarrage des activités socioéconomiques dans le pays.

Le règlement pacifique du long conflit du Soudan du Sud, pays qui est devenu aujourd'hui le cent-quatre-vingt-treizième État Membre de notre Organisation, nous donne raison d'espérer que tout conflit peut trouver une solution acceptable et durable, pour peu que les parties concernées œuvrent, de bonne foi, à la réalisation de cet objectif.

Au moment où cette session se déroule, certaines parties du monde, notamment en Afrique, continuent de faire face à des vagues de manifestations et de soulèvements. Ces mouvements, légitimes, contribuent à l'épanouissement démocratique des peuples pour non seulement un aboutissement heureux de leurs attentes légitimes, mais aussi pour éviter tout risque de dérive pouvant être à moyen terme préjudiciable à la paix et à la cohésion nationales. Cela nous semble vrai pour tous les conflits car nous estimons qu'en dehors de la négociation, aucune solution durable n'est possible.

C'est pourquoi mon pays croit fermement, s'agissant du Moyen-Orient, que les parties au conflit israélo-palestinien et la communauté internationale doivent continuer de rechercher une solution politique à ce vieux conflit. Le Moyen-Orient doit connaître la paix; Israël et la Palestine doivent coexister dans deux États, aux frontières bien définies, dans la paix et la sécurité. Nous sommes fondamentalement convaincus que les aspirations du peuple palestinien à un État-nation et celles d'Israël à une paix et une sécurité durables ne sont pas des objectifs contradictoires mais plutôt complémentaires.

En dépit des multiples actions et de la détermination de l'ONU à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes, ce fléau gagne de plus en plus de terrain et compromet les chances de construction d'un monde de paix et de sécurité. En cette année où nous commémorons le dixième anniversaire des tristes attentats du 11 septembre 2001, la communauté internationale et tous les États devront continuer de travailler en synergie afin que l'humanité ne connaisse plus jamais des attaques aveugles et barbares de ce genre, ni des attaques comme celles dont ont été récemment victimes la population pacifique de la Norvège et le siège des Nations Unies à Abuja au Nigéria.

Les crises et conflits, les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales, telles que la piraterie maritime, la cybercriminalité et le trafic de drogue, qui sapent les efforts de consolidation de la paix dans le monde, doivent interpeller davantage la communauté internationale en l'amenant à repenser le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le contexte de la sécurité et du développement économique et social. Au moment où la sous-région ouest-africaine connaît un regain de violence dû au trafic de drogue et au terrorisme ambiant, l'on ne saurait admettre que nos côtes soient prises en otage par des pirates, comme cela a été le cas récemment dans les eaux au large des côtes du Bénin et du Togo. J'appelle à une coopération plus étroite entre tous les pays afin de combattre efficacement ce nouveau phénomène.

Je disais tantôt qu'il fallait repenser le rôle de l'ONU car s'il est de notoriété que rien ne peut remplacer les Nations Unies, il est tout aussi vrai que, 65 ans après sa création, cette Organisation a besoin d'être reformée. C'est pourquoi mon pays invite les autres États Membres à poursuivre et parachever le processus de réforme du Conseil de sécurité entamé depuis plus de 15 ans. À l'instar de la majorité des États Membres, le Togo espère que la présente session de notre Assemblée nous donnera l'occasion de prendre des actes décisifs concernant cette réforme. Ce faisant, nous pourrions corriger les injustices flagrantes et inacceptables et permettre au Conseil de sécurité d'être plus représentatif de toutes les régions du monde et, par voie de conséquence, plus à même de régler les crises et les conflits auxquels nous nous heurtons.

Dans le cadre du processus de renouvellement des membres non permanents du Conseil de sécurité, notre Assemblée procèdera, en octobre, à l'élection de

cinq nouveaux membres non permanents du Conseil, en remplacement de ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2011. Mon pays, le Togo, figure parmi les candidats du Groupe des États d'Afrique qui sollicitent les suffrages des États Membres à l'occasion de ces élections.

Contrairement à la pratique observée jusqu'ici au niveau de l'Afrique, s'agissant des élections au Conseil de sécurité, trois candidats sont en lice cette année pour briguer les deux sièges qui reviennent au continent africain. Certes, le Togo, dont la candidature bénéficie de l'investiture de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine, attache une grande importance au droit souverain de chaque État Membre de postuler à un siège au sein de tous les organes des Nations Unies. Toutefois, je voudrais inviter chacune des délégations à garder présente à l'esprit la nécessité de voir émerger, à la suite des élections, un Conseil de sécurité équilibré et représentatif de toutes les grandes régions de l'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest.

Mon pays, qui depuis de nombreuses années, participe aux opérations de maintien de la paix et qui est actuellement engagé dans les missions en Côte d'Ivoire, au Soudan et bientôt au Soudan du Sud souhaite siéger au Conseil de sécurité en vue d'apporter sa contribution, si modeste soit-elle, aux travaux de cet organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

S'il y était élu, le Togo mettrait l'accent sur l'importance de la diplomatie préventive dans le règlement pacifique des conflits, la corrélation entre la paix et la sécurité, d'une part, la justice sociale et le développement, de l'autre, sans oublier la lutte contre les fléaux que nous avons mentionnés plus haut ainsi que les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales. Et c'est ensemble avec les autres membres du Conseil, et grâce au soutien de tous les États Membres, que ces actions pourront être menées.

Cette noble ambition que nourrit donc le Togo ne saurait se réaliser sans l'appui des délégations à sa candidature. Je formule l'espoir que tous les États Membres voudront bien apporter leur précieux soutien à cette candidature, et je tiens d'ores et déjà à leur exprimer nos vifs remerciements.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République togolaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Gilbert Fossoun Hounbo, Premier Ministre de la République togolaise, est escorté de la tribune.

**Allocution de Michael Spindelegger,
Vice-Chancelier et Ministre fédéral
des affaires européennes et internationales
de la République d'Autriche**

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche.

Michael Spindelegger, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Michael Spindelegger, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Spindelegger (parle en anglais) : Cette année a confirmé une fois de plus l'importance de l'ONU en tant qu'instance multilatérale véritablement indispensable pour s'attaquer aux problèmes mondiaux contemporains. La crise humanitaire dans la corne de l'Afrique, les catastrophes écologiques telles que celle survenue à Fukushima, les événements politiques tels que le Printemps arabe et les attentats à l'image de celui perpétré contre le bâtiment des Nations Unies à Abuja en août dernier, appellent une action concertée de la part de l'ONU et de ses États Membres. Dix ans après le 11 septembre, l'action conjointe dans la lutte contre le terrorisme demeure au cœur du programme multilatéral.

Ces neuf derniers mois, nous avons assisté à des changements d'une grande magnitude dans le monde arabe, des changements que personne n'escomptait il y a un an lorsque nous nous sommes réunis la dernière fois. Les pressions en faveur du changement obéissent au désir d'hommes et de femmes d'être maîtres de leur destin et d'accroître leurs chances d'avoir une vie meilleure. Ce sont des revendications légitimes. Les jeunes, à une écrasante majorité, ont été à l'avant-garde de cette gigantesque marée, partie de Tunisie et d'Égypte. Nous devons rendre hommage à leur courage.

En Libye, des milliers de personnes ont perdu la vie dans la lutte pour la liberté et la démocratie. En Syrie, et dans une certaine mesure au Yémen, la répression se poursuit. L'Autriche condamne vivement les violations systématiques des droits de l'homme et la violence contre les manifestants pacifiques. Nous exhortons les responsables à mettre fin immédiatement à l'effusion de sang et à entamer un dialogue et des réformes authentiques. L'Autriche appuie le peuple libyen dans sa lutte pour la liberté. Plus de 150 millions d'euros qui avaient été bloqués sur des comptes bancaires autrichiens ont été dégelés à des fins humanitaires. Le Gouvernement et le secteur privé autrichiens ont fourni à la Libye des médicaments, des produits de première nécessité et du carburant dont le pays avait cruellement besoin.

La communauté internationale et l'Organisation des Nations Unies doivent appuyer et assister le processus de transition dans le monde arabe, comme le fait actuellement l'Organisation des Nations Unies en Libye. Cette période de changements pourra durer un certain temps et posera de nombreux défis. L'Autriche se félicite de tous les efforts déployés par les gouvernements des pays de la région pour garantir un changement pacifique et crédible. Nous encourageons les nouvelles autorités dûment mandatées à créer un cadre constitutionnel reposant sur la démocratie et les droits de l'homme, afin de s'acquitter de leur mandat d'opérer un changement démocratique responsable et pacifique.

En dépit des événements survenus dans le monde arabe, nous devons continuer à nous concentrer sur le processus de paix au Moyen-Orient. Le Moyen-Orient a occupé, à juste titre, une place centrale cette semaine ici à l'Assemblée générale. Nous devons établir un sentiment de confiance chez les Israéliens et les Palestiniens et encourager la certitude qu'un accord négocié est possible – une solution viable reposant sur deux États vivant côte à côte dans un coin du monde sécurisé et pacifique avec des frontières mutuellement reconnues. Les deux parties n'ont pas d'autre choix que de revenir à des négociations directes. Dans sa déclaration d'hier, le Quatuor a proposé une façon d'y parvenir et a aussi proposé un calendrier concret. L'Autriche soutient entièrement cette déclaration. Nous n'avons pas de temps à perdre.

L'Autriche se félicite du thème choisi par le Président Al-Nasser pour le débat général de cette année. Nous apprécions à sa valeur le solide bilan du Qatar à cet égard.

Le dixième anniversaire, l'an passé, de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité nous a rappelé que la promesse de la participation entière et égale des femmes dans tous les efforts faits pour maintenir la paix et la sécurité, notamment dans les processus de médiation, n'a pas encore été concrétisée et que nous devons intensifier nos efforts.

À cet égard, je tiens à citer la contribution de l'Autriche aux efforts de médiation internationaux. En invitant les décideurs politiques de Khartoum et de Djouba à Vienne ces dernières années, l'Autriche a réussi à offrir aux deux parties un cadre de discussion. Nous sommes disposés à continuer sur cette voie. Le Soudan et le Soudan du Sud partagent une histoire et doivent résoudre les problèmes qui subsistent de façon pacifique.

Le siège de l'Organisation des Nations Unies à Vienne est un pôle dynamique pour la promotion de la paix, de la sécurité et du développement durable. Je suis fier d'annoncer qu'une antenne du Bureau des affaires de désarmement ouvrira bientôt à Vienne. Au cours de l'année écoulée, une École supérieure internationale de lutte anticorruption a établi son siège près de Vienne, et le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération, ainsi qu'un bureau de l'Institut international pour la paix, ont été établis.

L'Autriche soutient totalement la campagne lancée lundi par le Secrétaire général pour assurer un accès universel aux services énergétiques modernes. Nous appuyons l'idée de doubler le taux d'amélioration en matière d'efficacité énergétique et la part de l'énergie renouvelable dans le panier énergétique mondial d'ici 2030. L'Autriche fournit un soutien considérable aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. En juin dernier, nous avons accueilli le Forum de l'énergie de Vienne, où environ 1 400 participants ont discuté de concepts d'énergie de substitution pour atteindre les objectifs énergétiques de l'Organisation des Nations Unies.

La catastrophe nucléaire de Fukushima devrait marquer un tournant dans notre approche en matière de sécurité nucléaire. Nous le devons aux générations futures pour que les préoccupations en matière de sécurité soient au premier plan quand on utilise l'énergie nucléaire. L'Autriche a décidé en 1978 de

renoncer à l'utilisation de l'énergie nucléaire. Certains pays ont récemment fait de même, et nous nous en félicitons.

La dernière fois que j'ai pris la parole à l'Organisation des Nations Unies, c'était au moment du débat thématique tenu en avril sur l'état de droit et les défis mondiaux. Il s'agissait d'une étape importante dans la préparation de la réunion de haut niveau sur l'état de droit, qui se tiendra en septembre 2012. La réunion de l'année prochaine offrira une occasion importante de relancer les efforts de l'Organisation des Nations Unies et des États Membres pour promouvoir l'état de droit. En tant que pays de taille moyenne et grand défenseur du multilatéralisme, l'Autriche attache une importance particulière à l'état de droit, notamment au niveau international. Le système international ne peut fonctionner correctement que s'il repose sur des règles claires et prévisibles qui s'appliquent de la même façon à tous les États Membres.

La promotion et la protection des droits de l'homme est une priorité essentielle de la politique étrangère de l'Autriche. Nous sommes fiers de siéger au Conseil des droits de l'homme pour la période allant de 2011 à 2014. Pour notre mandat au sein de cet organe, l'Autriche a identifié les priorités suivantes, sur lesquelles elle prendra des initiatives.

L'Autriche est fermement attachée au respect de la liberté de religion et de croyance. Nous sommes profondément troublés par les attaques récurrentes contre des minorités religieuses dans toutes les régions du monde et frappant toutes les religions. Pour encourager la tolérance, l'Autriche a accueilli plusieurs dialogues de haut niveau entre les dirigeants laïcs et religieux ces 10 dernières années. Il s'agit là, à notre avis, d'un nouveau domaine prometteur de la diplomatie moderne, où l'accent est mis sur la prévention des conflits.

Les différentes formes de traite et d'exploitation d'enfants consistent des violations graves des droits des enfants. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, l'Autriche s'emploiera à faire face à ce problème et à aider à développer des contre-stratégies. Nous faisons grand cas de l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, M^{me} Radhika Coomaraswamy, et nous appuyons résolument le renouvellement de son mandat.

Le racisme, la xénophobie et la discrimination pour des motifs d'origine ethnique, de sexe, d'âge, d'orientation sexuelle et de croyance religieuse sont des défis actuels et une source de préoccupation pour nous tous. L'Autriche est engagée dans la lutte contre ces abus, y compris l'antisémitisme. En conséquence, nous continuerons d'insister pour que des mesures soient prises, notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Nous prendrons aussi des initiatives au cours de notre mandat au Conseil des droits de l'homme pour renforcer la protection des journalistes contre toutes formes de menace et d'intimidation.

L'Autriche contribue depuis 50 ans aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et nous continuerons notre engagement. Nous avons récemment décidé de déployer 160 militaires autrichiens au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en plus de notre présence continue au sein de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement et de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve. En aidant la FINUL, l'Autriche souhaite contribuer activement au maintien de la paix et de la sécurité non seulement au Liban mais aussi dans toute la région.

L'Autriche se félicite de la dynamique constructive imprimée aux politiques de sécurité internationale au cours des deux dernières années. Nous saluons le leadership déterminé du Secrétaire général dans ce domaine, notamment sa proposition en cinq points sur le désarmement en cinq points. Nous avons hâte de poursuivre les travaux dans ce même esprit constructif à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir à Vienne en mai prochain.

Nous espérons que des progrès seront réalisés en ce qui concerne la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

Cependant, en dépit de nos efforts collectifs, nous n'avons pas été en mesure de progresser sur les nouvelles questions liées au désarmement ni sur la maîtrise des armements. Les mécanismes multilatéraux, en particulier la Conférence du désarmement, demeurent dans l'impasse. Malheureusement, l'impulsion que nous attendions l'année dernière ne s'est pas matérialisée. Par conséquent, l'Autriche estime que non seulement la Conférence du désarmement a perdu sa crédibilité, mais qu'elle risque également de perdre sa légitimité. C'est pourquoi l'Autriche proposera au cours de la session de la Première Commission à venir, l'adoption d'un projet de résolution sur les moyens de faire avancer les négociations multilatérales en matière de désarmement.

L'Autriche demeure attachée au multilatéralisme et à l'ONU, en tant qu'expression la plus noble de la coopération internationale. Par conséquent, nous allons appuyer les efforts du Président et du Secrétaire général visant à renforcer davantage l'Organisation afin que nous soyons mieux à même de faire face aux défis de notre époque.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Michael Spindelegger, Vice-Chancelier et Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République fédérale d'Autriche, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 18 h 10.